Diagnostic démographique et économique du Pays du Bocage Ornais

Insee Dossier Normandie







Coordination

Insee Normandie 5, rue Claude Bloch BP 95137 14024 Caen Cedex

Directeur de la publication

Philippe Scherrer

Rédacteur en chef

Pascal Julien

Contributeurs

Anne-Sarah Horvais, Thibaut Louza, Martial Maillard (Insee)

Mise en page

JOUVE

Bureau de presse

02 35 52 49 17

ISSN: 2496-5227 (version imprimée) ISSN: 2493-5227 (version en ligne)

© Insee 2021 www.insee.fr

Synthèse

Peuplé de près de 90 000 habitants en 2017, le Pays du Bocage Ornais forme la partie ouest du département de l'Orne, dont il rassemble le tiers de la population, au sein de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI): la Communauté d'agglomération (CA) Flers Agglo et les Communautés de communes (CC) Domfront Tinchebray Interco, Andaine - Passais et du Val d'Orne. Avec 15 800 habitants en 2017, Flers est la principale commune de ce territoire très majoritairement constitué de communes peu denses, voire très peu denses, donc essentiellement rural, et relativement éloigné des grands pôles urbains.

Le territoire connaît une érosion démographique depuis 40 ans qui résulte, d'une part, de départs historiquement plus nombreux que les arrivées, et d'autre part, d'une diminution des naissances depuis 2012 alors que, dans le même temps, le nombre de décès augmente. Comme dans nombre de territoires ruraux, le déficit migratoire du Pays du Bocage provient en grande partie des départs de jeunes mais aussi, plus spécifiquement, d'une attractivité insuffisante auprès des jeunes actifs. Ce territoire se singularise plus généralement par une faible mobilité résidentielle de sa population au regard d'espaces comparables, avec notamment des arrivants très peu nombreux en proportion de la population résidente, essentiellement au-delà de 40 ans. Le repli démographique du territoire touche principalement les villes, dont une partie des habitants migre vers des communes périurbaines ou rurales, lesquelles connaissent, de ce fait, une croissance. Parallèlement, la population vieillit, du fait d'une diminution de la population des tranches d'âge jeunes et d'une forte progression du nombre de seniors.

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le territoire pourrait encore perdre 5 300 habitants d'ici à 2040, un rythme deux fois plus élevé qu'au cours des 40 dernières années, et poursuivre son vieillissement. Le nombre de jeunes en âge d'être scolarisés diminuerait ainsi de 27 % entre 2020 et 2040. Le maintien du niveau actuel de population supposerait l'arrivée de 360 personnes supplémentaires chaque année.

L'économie locale offre 33 300 emplois en 2017, dont un guart dans l'industrie, un secteur bien implanté localement autour de grands établissements dont les points forts sont l'agro-alimentaire et la métallurgie. Avec 7 % des emplois, l'agriculture reste très présente et largement orientée vers l'élevage bovin dans cette zone de prairies. Après une tendance à la baisse depuis 1975, l'emploi avait connu une embellie au début des années 2000. Mais éprouvé par la crise économique et financière de 2008-2010, le territoire a perdu 3 000 emplois entre 2007 et 2017. Malgré ce repli de l'emploi, le chômage n'a pas augmenté dans des proportions équivalentes compte tenu d'une baisse de la population active dans le même temps, elle-même due essentiellement à la diminution de la population en âge de travailler. Même si la moitié des suppressions d'emplois a concerné des activités industrielles, celles-ci ont aussi touché la construction, le commerce et les services marchands. Au cours

de cette période, l'industrie agro-alimentaire et les services non marchands ont constitué les deux moteurs de l'emploi local, notamment les activités de services aux personnes âgées, un secteur appelé à poursuivre son développement dans la perspective de l'arrivée des générations du baby-boom dans le grand âge.

Malgré ce contexte, l'accessibilité aux équipements et aux services reste aisée dans la CA Flers Agglo, la ville de Flers offrant la plupart des services présents habituellement dans les grands pôles urbains. Néanmoins, les temps d'accès à ces services peuvent être plus importants dans certaines parties rurales du territoire, y compris en matière de commerces et services de proximité au sein de la CC du Val d'Orne. Parallèlement, le nombre de médecins libéraux, généralistes comme spécialistes, se restreint sur le territoire, alors que celui des professionnels paramédicaux progresse, en particulier pour les infirmiers, dans un territoire au sein duquel un habitant sur huit a aujourd'hui plus de 75 ans. À la faveur de l'expansion des activités liées à l'automobile et aux soins esthétiques, l'équipement commercial se développe, mais les autres secteurs du commerce connaissent des difficultés, à l'image du commerce alimentaire qui tend à disparaître dans les petites communes.

Indépendamment des mobilités liées aux équipements, les actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaillent davantage au sein de leur territoire de résidence que leurs homologues des espaces comparables observés, probablement du fait de l'éloignement des pôles d'emploi extérieurs. Les migrations alternantes entrantes, concernant les actifs qui travaillent dans le Pays du Bocage et résident à l'extérieur, compensent quasiment les flux inverses. Les principaux échanges sont tournés vers la CC Intercom de la Vire au Noireau, au nord du Pays du Bocage.

S'agissant du niveau de vie des habitants, celui-ci est, en 2017, inférieur de 6 % à celui des territoires comparables, conséquence des caractéristiques sociales de la population. En effet, les ouvriers étant plus présents dans le Pays du Bocage Ornais, les salaires sont moins élevés mais les revenus des ménages sont également davantage issus de pensions de retraites. La part des autres revenus de transfert est équivalente à celles observées dans les autres territoires.

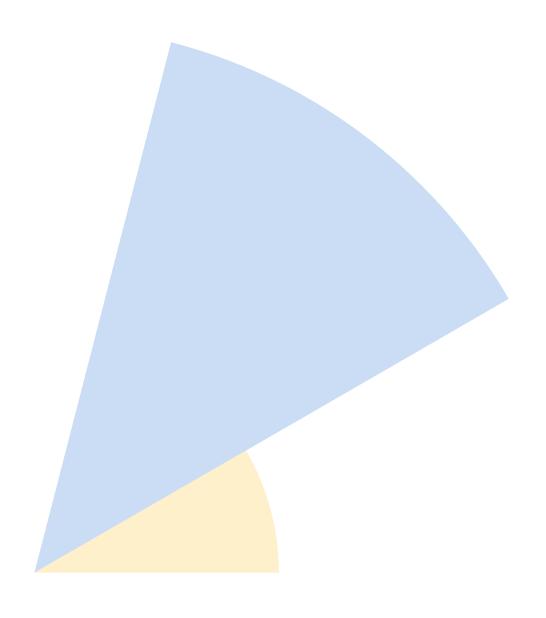
Par ailleurs, la sphère productive contribue davantage à la richesse dégagée dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (54 % contre 50 %), en lien avec sa spécificité industrielle. Enfin, les établissements du territoire ont versé 589 millions d'euros de salaires en 2017, dont les trois quarts à des résidents du Pays du Bocage. De plus, par le jeu des navettes domicile-travail, le territoire reçoit davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire de 17 millions d'euros en 2017. Près de la moitié des salaires des résidents dépend de l'industrie et de la sphère productive en général, et l'industrie du Pays du Bocage fournit aussi les salaires de résidents des territoires voisins.

Sommaire

1. Présentation du territoire	4
Un territoire essentiellement rural	5
Avec 15 800 habitants, Flers est la principale commune du Pays du Bocage	5
Une large partie du territoire est faiblement peuplée	6
Encadré 1 : Un référentiel de comparaison	
Encadré 2 : La grille de densité communale	7
Un territoire très majoritairement agricole	6
2. Attractivité démographique	8
L'apparition d'un déficit naturel accentue l'érosion démographique	
Une population en recul progressif	
Une périurbanisation du territoire	
Moins de jeunes, davantage de seniors	10
Un solde naturel devenu déficitaire	10
Encadré 3 : Des actifs moins nombreux	12
Une population peu mobile	11
Un recul démographique et un vieillissement qui pourraient se poursuivre	13
Le Pays du Bocage pourrait perdre 5 300 habitants à l'horizon 2040	13
Le nombre de jeunes scolarisables dans le primaire et le secondaire diminuerait d'ici à 2040	14
Des scénarios démographiques alternatifs	14
3. Attractivité économique ————————————————————————————————————	15
Le territoire a perdu des emplois mais reste industriel	16
Les principaux établissements se concentrent autour de Flers, La Ferté Macé et Rives d'Andaine	16
Le fléchissement de l'emploi industriel se répercute sur d'autres secteurs d'activité	
L'évolution de l'emploi est contrastée selon les territoires	17
Encadré 4 : Une hausse limitée du chômage du fait de la baisse de la population active	
L'emploi agricole se maintient dans la CA Flers Agglo	18
Des besoins en emplois dans les activités de services aux personnes âgées	18
Bagnoles de l'Orne Normandie concentre la moitié des activités touristiques	18
Plus de la moitié de la baisse de l'emploi résulte de suppressions de postes	
dans les établissements pérennes	
Les créations d'établissements restent moins dynamiques	20
Les transferts d'établissements vers le Pays du Bocage ne compensent plus les départs	21
Le repli de l'emploi résulte avant tout de réductions d'effectifs dans les établissements pérennes	21
Les enjeux d'accessibilité aux commerces et aux services portent sur les communes rurales	22
Des temps d'accès légèrement plus élevés que dans les territoires de comparaison pour chaque	
gamme d'équipements	22
Une progression du nombre de professionnels paramédicaux	23
Seuls les commerces liés à l'automobile et aux soins esthétiques se développent	24
Conserver des commerces, un enjeu pour les petites communes	
4. Flux d'actifs et de revenus	27
Des navettes domicile-travail avec l'extérieur du territoire moins fréquentes qu'ailleurs	28
Un marché local du travail relativement autonome	28

Déf	initions, méthodologie, sources et pour en savoir plus	33
	Les salaires versés par la sphère productive sont plus « mobiles » entre les territoires	32
	Le Pays du Bocage : un carrefour de ressources	31
	Les trois quarts des salaires versés par les établissements du Pays du Bocage le sont à des actifs qui y résident	31
	Un poids important des pensions de retraite	30
	Des disparités de niveaux de vie au sein du territoire	30
	Capter des salaires : un enjeu pour les territoires	30
	Des flux de navettes domicile-travail principalement tournés vers le nord du Pays du Bocage	28

Présentation du territoire



Un territoire essentiellement rural

Situé dans la partie ouest du département de l'Orne, le Pays du Bocage est un territoire approchant les 90 000 habitants et composé de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Flers est la principale commune avec 15 800 habitants en 2017. Dans ce territoire relativement éloigné des grands pôles urbains et majoritairement constitué de très petites communes, la densité de population est faible, excepté dans la Communauté d'agglomération (CA) Flers Agglo. Le paysage est essentiellement bocager dans ce territoire recouvert pour plus de moitié par des prairies. Les terres arables sont davantage présentes au sein de la Communauté de communes (CC) Andaine - Passais et de la CC du Val d'Orne, alors que les forêts dominent dans la CC Domfront Tinchebray Interco et la CA Flers Agglo.

Le territoire du Pays du Bocage Ornais comprend 86 communes peuplées de 88 900 habitants en 2017, pour une superficie de 1 535 km². Il se compose de quatre EPCI ► figure 1 : la Communauté d'agglomération de Flers et trois Communautés de communes.

Avec 15 800 habitants, Flers est la principale commune du Pays du Bocage

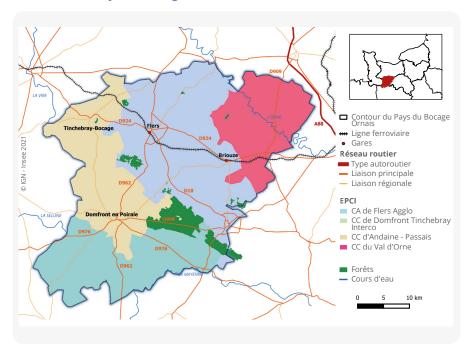
La CA Flers Agglo concentre la moitié des communes du territoire et, avec 54 000 habitants en 2017, 61 % de sa population figure 2. Après Flers, les communes les plus peuplées sont La Ferté Macé (6 200 habitants), puis Athis - Val de Rouvre (4 300 habitants) et Saint-Georges-des-Groseillers (3 200 habitants), toutes deux situées aux portes de Flers.

La CC Domfront-Tinchebray Interco compte 16 000 habitants, dont plus de la moitié réside dans l'une des deux principales communes : Tinchebray-Bocage (5 000 habitants) et Domfront-en-Poiraie (4 800 habitants). La CC Andaine-Passais rassemble 13 200 habitants, dont 3 100 à Rives d'Andaine et 2 900 à Bagnoles de l'Orne Normandie. Enfin, la CC du Val d'Orne est le territoire le moins peuplé avec 5 700 habitants, dont 2 200 à Putanges-le-Lac.

Signe du caractère rural du Pays du Bocage, les trois quarts des habitants de ce territoire vivent, en 2017, dans des communes de moins de 4 300 habitants, la moitié dans des communes de moins de 2 200 habitants, et un quart dans des communes de moins de 1 000 habitants.

Des infrastructures de transport structurantes au plan national permettent d'accéder au Pays du Bocage. L'autoroute A88 reliant Caen à l'A28 (axe Rouen - Le Mans) longe le Val d'Orne à l'est, tandis que l'autoroute A84 reliant Caen et

▶ 1. Carte du Pays du Bocage, réseaux routier et ferroviaire



Rennes est accessible à une trentaine de kilomètres de Tinchebray-Bocage. La RN12, reliant Paris et Rennes, longe le territoire au sud, dans le département de la Mayenne. Les déplacements vers les pôles urbains voisins reposent sur le réseau des liaisons principales ▶ figure 1. De ce fait, Caen reste accessible de Flers en un peu plus d'une heure. La ligne ferroviaire Paris - Granville traverse le territoire d'est

en ouest et dessert les gares de Flers et de Briouze.

Par ailleurs, la partie sud du Pays se situe dans le périmètre du Parc régional Normandie Maine, la rivière Mayenne borde la frontière sud du territoire tandis que l'Orne le traverse au nord-est, dans la CC du Val d'Orne.

► 2. Nombre de communes et population par EPCI en 2017

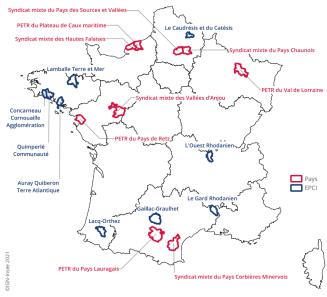
	Nombre de communes	Population 2017	Densité de population, en habitants/km²
Pays du Bocage Ornais, dont :	86	88 898	57,9
CA Flers Agglo	42	53 947	94,2
CC Domfront Tinchebray Interco	15	16 025	43,6
CC Andaine – Passais	12	13 221	39,1
CC du Val d'Orne	17	5 705	22,3

Source: Insee, Recensement de la population, exploitation principale 2017.

► 1. Un référentiel de comparaison

Le territoire du Pays du Bocage Ornais présente un caractère « mixte » au sens où aucun type d'espace ne prédomine parmi les différents types identifiés traditionnellement : grandes villes, villes moyennes, périurbain, principalement hors d'influence des pôles ou touristique. Pour discerner les singularités de ce territoire, il a donc été choisi de le comparer à un ensemble d'espaces présentant les mêmes caractères structurants : Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ou Pays de types « mixtes » ou « bourgs et petites villes », peuplés d'au moins 50 000 habitants, dont la ville centre compte entre 10 000 et 20 000 habitants hors préfectures et sous-préfectures. Ces critères aboutissent à un référentiel de 18 territoires, composé de 9 EPCI et 9 PETR ou Pays Figure 3.

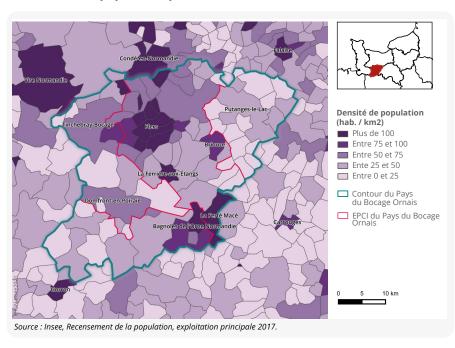
► 3. Les 18 territoires de comparaison



Lecture : Les EPCI sont indiqués en bleu, les PETR ou Pays en rouge.

Toutefois, pour certaines thématiques (évolution démographique de long terme et évolution de l'emploi), un sous-référentiel constitué des territoires du référentiel particulièrement éloignés des grands pôles sera utilisé. Ces territoires sont notamment situés à plus d'une heure de route, en heures creuses, d'un pôle urbain de plus de 150 000 habitants. Ce sous-référentiel rassemble ainsi la Communauté de communes (CC) Auray Quiberon Terre Atlantique, le Syndicat mixte du Pays des Sources et Vallées, la Communauté d'agglomération (CA) du Caudrésis et du Catésis, le Syndicat mixte du Pays Chaunois, la CA Quimperlé Communauté et la CA Concarneau Cornouaille Agglomération.

▶ 4. Densité de population par commune en 2017



Une large partie du territoire est faiblement peuplée

Avec 54 habitants par km² en 2017, le Pays du Bocage est nettement moins densément peuplé que la moyenne des territoires de comparaison (► encadré 1; 85 habitants par km²), mais dans la moyenne des seuls territoires de comparaison particulièrement éloignés des grands pôles > encadré 1. Cette densité de population **définitions** est néanmoins contrastée selon les EPCI. Les CC Domfront Tinchebray Interco et Andaine-Passais sont deux fois moins densément peuplées que la CA Flers Agglo (territoire de plus forte densité de population du fait de la présence des pôles urbains de Flers et de La Ferté Macé; ► figure 2). La CC du Val d'Orne, qui ne compte que 22 habitants par km², et la partie sud-ouest du territoire sont très peu densément peuplées Figure 4. La densité de population des territoires limitrophes est d'ailleurs comparable, exception faite de la commune de Vire Normandie, en bordure de la CC Domfront Tinchebray Interco.

communes encadré 2 et définitions, la quasi-totalité des communes sont peu ou très peu denses dans le Pays du Bocage ▶ figure 5. Par rapport aux territoires de comparaison, la population du Pays du Bocage vit davantage au sein de communes peu ou très peu denses (78 % contre 65 %; ► figure 6). Les trois communes de densité intermédiaire du Pays, qui sont Flers, Saint-Georges-des-Groseillers et La Selle-la-Forge, toutes situées dans la CA Flers Agglo, rassemblent le tiers de la population de ce territoire. La population de la CC Domfront Tinchebray Interco vit en revanche presque exclusivement dans des communes peu denses, tout comme les trois quarts dans la CC Andaine - Passais. Dans la CC du Val d'Orne, les communes très peu denses regroupent quatre habitants sur cinq.

Au sens du degré de densité des

Un territoire très majoritairement agricole

En cohérence avec la faible densité du territoire décrite précédemment, le Pays du Bocage Ornais est, en 2018, deux fois moins recouvert par des espaces artificialisés que ne le sont les territoires de comparaison, qu'il s'agisse de zones urbanisées, industrielles ou commerciales, ou encore par des réseaux de communication. En revanche, signe de son caractère rural, les espaces dédiés à l'agriculture occupent 88 % de ce territoire, notamment les prairies (55 %), dans une proportion assez stable entre les quatre EPCI. Avec respectivement 20 % et 9 % de l'espace, les terres arables et les forêts sont, quant à elles, deux et trois fois moins présentes que dans les territoires de comparaison Figure 7.

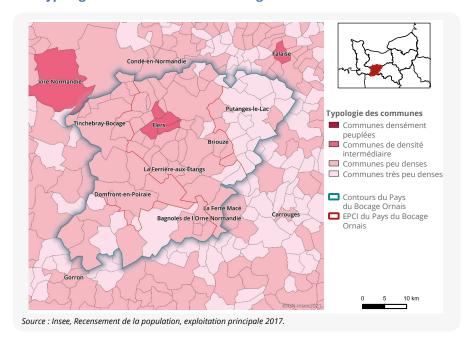
► 2. La grille de densité communale

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser.

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- · les communes peu denses,
- · les communes très peu denses.

▶ 5. Typologie des communes selon le degré de densité en 2017



▶ 6. Répartition de la population par type de commune selon le degré de densité

	Pays du Bocage Ornais		Territoires de comparaison	CA Flers Agglo	CC Domfront Tinchebray Interco	CC Andaine – Passais	CC du Val d'Orne		
	Nombre de	Popula	ation	Population		Po	pulation		
	communes	Nombre	%	%	%				
Communes densément peuplées	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Communes de densité intermédiaire	3	19 396	21,8	34,8	36,0	0,0	0,0	0,0	
Communes peu denses	60	60 589	68,2	61,4	62,3	99,3	75,8	18,6	
Communes très peu denses	23	8 913	10,0	3,7	1,8	0,7	24,2	81,4	
Ensemble des communes	86	88 898	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

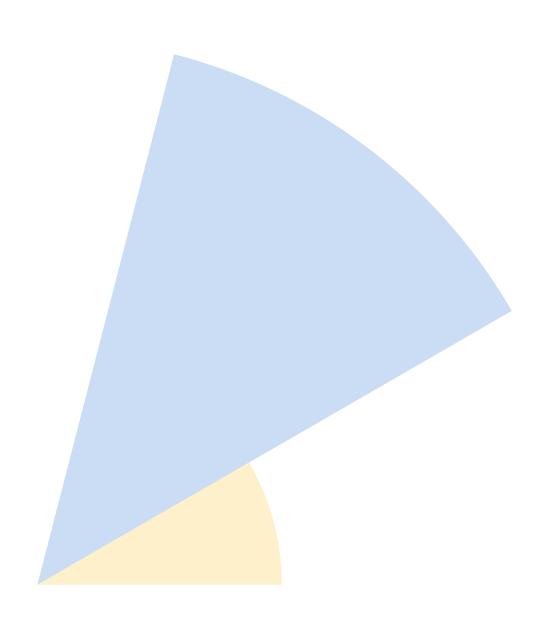
Source : Insee, Recensement de la population 2017 exploitation principale.

► 7. Occupation du sol

	en %								
	Pays du Bocage Ornais	Territoires de comparaison	CA Flers Agglo	CC Domfront Tinchebray Interco	CC Andaine - Passais	CC du Val d'Orne			
Territoires artificialisés, dont :	2,8	5,3	4,5	1,6	2,4	1,0			
zones urbanisées	2,3	4,3	3,6	1,5	2,3	0,6			
zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	0,3	0,7	0,8	0,1	0,1	0,0			
Territoires agricoles, dont :	88,6	70,3	85,7	87,3	92,0	92,7			
terres arables	19,6	39,1	16,3	13,2	25,2	28,8			
prairies	54,8	10,7	54,5	58,2	51,0	55,7			
Forêts et milieux semi-naturels	8,5	23,7	9,7	11,1	5,6	6,0			
Zones humides et surfaces en eau	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,3			
Ensemble du territoire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

Lecture: les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types d'occupation du sol plus présents (respectivement moins présents) dans le territoire concerné. Source: Union européenne SDES, CORINE Land Cover 2012.

Attractivité démographique



L'apparition d'un déficit naturel accentue l'érosion démographique

D'un point de vue démographique, le Pays du Bocage Ornais perd des habitants depuis 1982, à l'exception d'une période de maintien entre 1999 et 2006. Si le déficit migratoire est aujourd'hui moins marqué que durant les décennies 1970, 1980 et 1990, l'excédent des naissances sur les décès (excédent naturel) s'est lui progressivement amenuisé, jusqu'à l'apparition d'un déficit après 2012. Aussi, la conjonction d'un déficit migratoire et d'un déficit naturel entre 2012 et 2017 a-t-elle conduit à un tassement démographique plus marqué qu'au cours de la période 2007-2012. Le déficit migratoire du Pays du Bocage provient principalement du départ des jeunes allant poursuivre des études supérieures ou rechercher un premier emploi ailleurs. Si ce phénomène concerne aussi les territoires comparables, la singularité du Pays du Bocage vient davantage du fait qu'il n'attire pas, en parallèle, suffisamment de jeunes actifs.

Le repli démographique concerne principalement les communes urbaines. Certaines communes rurales, proches des pôles urbains et bénéficiant de la périurbanisation, connaissent à l'inverse un essor démographique.

Dans le même temps et conformément à une tendance générale, la progression de l'espérance de vie, la diminution récente de la fécondité et les migrations résidentielles modifient la structure d'âge de la population locale. L'accroissement sans précédent de la population âgée, associée au repli du nombre de jeunes, engendre un vieillissement démographique du territoire qui se traduit, notamment, par la baisse du nombre d'actifs. De plus, le Pays du Bocage se singularise aussi par une faible mobilité de sa population avec l'extérieur.

Une population en recul progressif

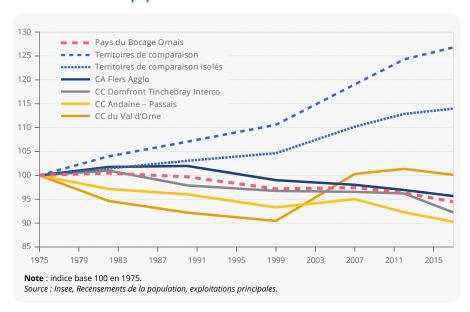
Depuis 1982. le Pays du Bocage Ornais a perdu 5 600 habitants dont la moitié entre 2007 et 2017, soit 3 % de sa population, contre une progression de 6,5 % à l'échelle du référentiel de comparaison. Ainsi, à la différence des territoires de comparaison qui, même isolés, ont été en croissance tout au long de cette période figure 8, la population n'a cessé de diminuer progressivement. Le territoire a donc connu le plus fort recul démographique parmi les territoires auxquels il est comparé. La population a même augmenté de 1 % à 17 % pour chacun d'entre eux, à l'exception du Syndicat mixte du Pays Chaunois dont la population a également fléchi mais avec une baisse limitée à 1,7 %.

Trois des quatre EPCI qui composent le Pays du Bocage ont connu un repli démographique par rapport à 1975. Seule la CC du Val d'Orne, qui perdait des habitants entre 1975 et 1999, a pu renouer avec une croissance démographique et retrouver son niveau de population de 1975.

La CC Andaine - Passais et la CC Domfront Tinchebray Interco ont connu une baisse de population plus rapide que la CA Flers Agglo, alors que le nombre d'habitants s'est maintenu dans la CC du Val d'Orne figure 9. Entre 2007 et 2017, la moitié du recul démographique est observé dans la CA de Flers, un quart dans la CC Domfront Tinchebray Interco, et autant dans la CC Andaine - Passais.

Les principales agglomérations du territoire ont en effet perdu des habitants au profit des communes rurales. Dans les unités urbaines de La Ferté Macé et de Domfront en Poiraie, cette diminution dépasse 10 % en 10 ans. Ce recul est moins important dans les unités urbaines de Flers (- 3,9 %) et de Tinchebray-Bocage (- 1,5 %).

▶ 8. Évolution de la population entre 1975 et 2017



▶ 9. Évolution de la population dans les EPCI du Pays du Bocage entre 2007 et 2017

	2017	Évolution 2	007-2017
	2017	en nombre	en %
CA Flers agglo, dont :	53 947	-1 330	-2,4
unité urbaine de Flers	21 774	-895	-3,9
unité urbaine de La Ferté Macé	5 237	-978	-15,7
CC Domfront Tinchebray Interco, dont :	16 025	-746	-4,4
unité urbaine de Tinchebray-Bocage	4 933	-77	-1,5
unité urbaine de Domfront en Poiraie	4 243	-518	-10,9
CC Andaine – Passais, dont :	13 221	-695	-5,0
unité urbaine de Bagnoles de l'Orne Normandie	3 082	-152	-4,7
CC du Val d'Orne	5 705	-11	-0,2
Pays du Bocage Ornais	88 898	-2 782	-3,0

Source: Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

Une périurbanisation du territoire

Le recul démographique de ces communes correspond, en partie, à un départ de leurs habitants pour des communes rurales voisines, probablement motivé par le souhait d'habiter une maison avec jardin. Cette périurbanisation bénéficie ainsi aux communes proches de Flers telle La Selle-la-Forge (+ 170 habitants). La population progresse aussi dans les communes situées au nord du territoire, comme Saint-Pierre-du-Regard (+ 170 habitants), limitrophe du pôle de Condé-en-

Normandie ou de Ménil-Hubert-sur-Orne (+ 100 habitants), située en périphérie du pôle de Falaise.

Moins de jeunes, davantage de seniors

Au-delà de ces constats globaux, les

différentes classes d'âge évoluent de manière différenciée. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont en effet plus présentes dans le Pays du Bocage, en 2017, que dans les territoires de comparaison (26 % contre 21,5 %; ► figure 11). À partir de 70 ans, cette surreprésentation est nette pour les femmes, mais se vérifie aussi pour les hommes. La part des 65 ans ou plus au sein de la population ne cesse par ailleurs de croître compte tenu de l'arrivée à des âges avancés des générations issues du baby-boom et de la progression de l'espérance de vie ► figure 12. Malgré cela, la proportion de personnes âgées de 75 à 84 ans diminue légèrement entre 2007 et 2017, puisque cette tranche d'âge recouvre en 2017 pour

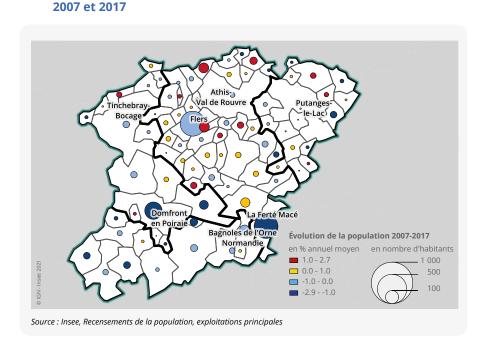
partie des générations creuses nées pendant la seconde guerre mondiale. Ce vieillissement démographique touche plus particulièrement la CC Andaine - Passais, dont la part des 65 ans ou plus atteint 31 %, soit entre 5 et 8 points de plus que dans les trois autres EPCI Figure 13.

En parallèle, la part des classes d'âge plus jeunes diminue progressivement. En 2017, les moins de 55 ans représentent 60 % de la population du Pays du Bocage, ils étaient 66 % en 2007. Cette diminution se répercute sur le nombre de naissances puisque les femmes en âge d'avoir des enfants sont de moins en moins nombreuses. Par conséquent, le nombre de naissances a diminué depuis 2007 sur le territoire, malgré le maintien d'une fécondité autour de deux enfants par femme jusqu'en 2016 dans le département de l'Orne dans son ensemble. Même si la part des moins de 55 ans a également diminué dans les territoires de comparaison sur la même période, la baisse est moins prononcée (65 % de la population en 2017 contre 69 % en 2007) et ces classes d'âge restent proportionnellement plus nombreuses que dans le Pays du Bocage.

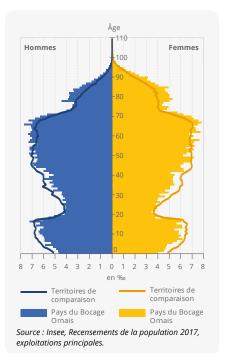
Un solde naturel devenu déficitaire

La baisse de la population dans le Pays du Bocage résulte principalement, entre 2007 et 2017, d'un déficit migratoire définitions, même si celui-ci tend à diminuer.

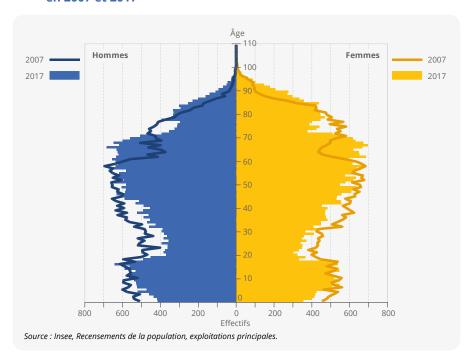
► 11. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage et des territoires de comparaison en 2017



▶ 10. Évolution de la population des communes du Pays du Bocage entre



► 12. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage en 2007 et 2017



▶ 13. Structure de la population par tranche d'âge, en %

			66.0					
	CA Fler	s Agglo		CC Domfront Tinchebray Interco		e - Passais	CC du Val d'Orne	
	2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
0 à 17 ans	21,4	21,1	20,6	20,2	19,5	17,5	22,4	21,6
18 à 24 ans	7,4	6,1	6,4	5,2	5,4	4,8	8,6	6,7
25 à 29 ans	5,4	4,4	4,7	3,9	4,1	3,8	5,2	4,0
30 à 39 ans	12,1	10,5	12,1	10,2	10,9	8,4	12,9	11,1
40 à 54 ans	20,4	19,4	20,7	19,3	20,7	18,8	19,9	19,8
55 à 64 ans	12,9	13,8	12,5	15,2	12,1	15,4	11,4	14,0
65 à 74 ans	9,8	12,5	10,3	11,9	12,7	13,5	9,6	11,6
75 à 84 ans	8,0	7,9	9,7	8,5	11,3	11,3	7,9	7,2
85 ans ou plus	2,5	4,3	3,0	5,6	3,3	6,5	2,1	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

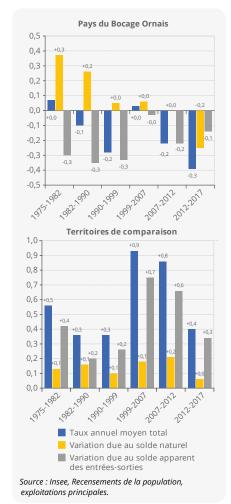
Source : Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

En effet, depuis 1962, la contribution du solde migratoire à l'évolution démographique du territoire est restée négative. Néanmoins, celle-ci est moins défavorable depuis le début des années 2000 puisque, entre 2012 et 2017, les migrations ont entraîné une baisse annuelle moyenne de la population de - 0,14 %, contre - 0,22 % au cours de la période quinquennale précédente. Dans le même temps, les territoires de comparaison ont bénéficié à la fois d'un excédent migratoire et d'un excédent naturel, bien que ces deux moteurs de la croissance démographique se soient essoufflés entre 2012 et 2017 ▶ figure 14. Mais depuis 2012, le déficit migratoire du territoire s'est accompagné d'un déficit naturel, lui-même conséquence d'une baisse des naissances et d'une augmentation des décès. Alors qu'il était historiquement excédentaire, le solde naturel **définitions** est ainsi passé d'un surplus de 67 personnes en 2007 à un déficit de 274 en 2017.

Ce solde naturel s'est dégradé depuis 2012 dans chacun des quatre EPCI du Pays du Bocage, en particulier dans la CC Andaine - Passais pour laquelle le nombre de naissances a diminué rapidement depuis 2012. Malgré cette dégradation globale, le solde naturel demeure positif dans la CC du Val d'Orne.

Par ailleurs, les quatre EPCI ont connu, sur la période 2012-2017, des évolutions contrastées s'agissant de la contribution du solde migratoire à l'évolution démographique par rapport à la période 2007-2012. La situation démographique de la CA Flers Agglo suit en effet la trajectoire de l'ensemble du Pays, avec un solde migratoire déficitaire mais moins défavorable depuis 2012, alors que ce solde se dégrade légèrement dans la CC du Val d'Orne, et nettement plus dans la CC Domfront Tinchebray Interco. À l'inverse, la contribution du solde migratoire est positive dans la CC Andaine - Passais depuis les années 2000 et s'améliore même sur les dernières années, sans toutefois combler le déficit naturel.

► 14. Contributions du solde naturel et du solde migratoire à l'évolution annuelle moyenne de la population



Une population peu mobile

Entre 2016 et 2017, 2 730 personnes sont arrivées dans le Pays du Bocage alors que 3 000 l'ont quitté, soit une perte de 270 personnes par le jeu des migrations résidentielles (0,3 % de la population du territoire). Le Pays du Bocage se singularise donc par la faible mobilité résidentielle de sa population puisque, parmi les territoires de comparaison, il est à la fois le territoire au sein duquel les arrivants et les partants sont les moins nombreux en proportion de la population résidente figure 17.

Dans le détail, le Pays du Bocage a connu un léger excédent migratoire d'actifs entre 2016 et 2017, avec 1 610 arrivées pour 1 550 départs. Cet excédent est dû aux actifs de plus de 40 ans, un déficit étant constaté pour les actifs plus jeunes. Le territoire bénéficie aussi d'un excédent migratoire pour les retraités, avec 510 arrivées pour 350 départs. À l'inverse, les étudiants sont plus nombreux à quitter le territoire, notamment pour rejoindre les

► 3. Des actifs moins nombreux

Entre 2007 et 2017, la population active du Pays du Bocage a diminué de 4,9 %, alors qu'elle a progressé de 7,6 % dans le référentiel. Cette diminution résulte entièrement de la baisse de la population d'âge actif (15 à 64 ans, - 8,2 %). En effet, dans le même temps, la part des 15 à 64 ans en activité (en emploi ou au chômage) a progressé, passant de 71,7 % à 73,8 %. La population active a diminué davantage dans la CC Andaine - Passais (- 6,8 %) et n'a progressé que dans la CC du Val d'Orne ▶ figure 15.

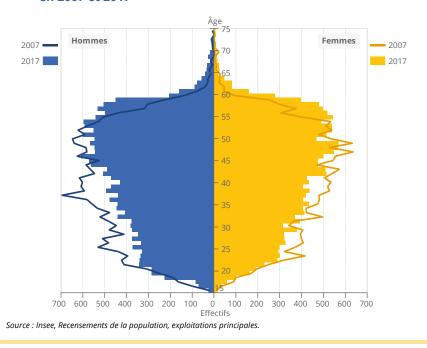
En outre, la population active du territoire vieillit. Le nombre d'actifs de 50 ans ou plus a ainsi progressé de 23 % entre 2007 et 2017, en raison d'une augmentation de la population de 50 à 65 ans de 6 %, mais aussi du recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Dans le même temps, le nombre d'actifs de moins de 40 ans a diminué de 17 %. Ces deux évolutions conduisent donc à un vieillissement de la population active ▶ figure 16.

▶ 15. Évolution de la population active entre 2007 et 2017

	2017	Évolution 20	007-2017
	2017	en nombre	en %
CA Flers Agglo	23 189	-1 280	-5,2
CC Domfront Tinchebray Interco	6 956	-396	-5,4
CC Andaine – Passais	5 395	-395	-6,8
CC du Val d'Orne	2 625	+85	+3,3
Pays du Bocage Ornais	38 165	-1 986	-4,9
Territoires de comparaison	-	-	+7,6

Source: Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

► 16. Pyramide des âges des actifs du Pays du Bocage Ornais en 2007 et 2017



▶ 17. Flux migratoires sur un an par tranche d'âge entre 2016 et 2017

Pays du Bocage Ornais								es de com	oaraison
	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Taux d'arrivée, en %	Taux de départ, en %	Taux de solde migratoire, en %	Taux d'arrivées, en %	Taux de départs, en %	Taux de solde migratoire, en %
1 à 17 ans	516	562	-46	3,0	3,3	-0,3	4,0	3,5	+0,5
18 à 24 ans	621	943	-322	11,4	17,3	-5,9	10,0	15,1	-5,1
25 à 29 ans	327	340	-13	8,8	9,2	-0,4	12,4	10,7	+1,7
30 à 39 ans	340	400	-60	3,7	4,4	-0,7	6,4	5,0	+1,4
40 à 54 ans	366	348	+18	2,1	2,0	+0,1	3,0	2,6	+0,4
55 à 64 ans	235	162	+73	1,9	1,3	+0,6	2,9	1,7	+1,2
65 à 74 ans	142	110	+32	1,3	1,0	+0,3	2,0	1,3	+0,7
75 ans ou plus	188	141	+47	1,6	1,2	+0,4	1,7	1,3	+0,5
Ensemble	2 735	3 006	-271	3,1	3,4	-0,3	4,2	3,8	+0,4

Lecture: Le déficit migratoire du Pays du Bocage concerne les moins de 40 ans. Les cases correspondant aux tranches d'âges en déficit migratoire sont surlignées en bleu, et en orangé pour les tranches de moins de 40 ans en excédent migratoire dans les territoires de comparaison.

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation principale.

pôles d'enseignement supérieur, qu'à y entrer (220 arrivées pour 490 départs). Les étudiants présentent 5 % de la population âgée de 15 ans ou plus sur le territoire. Ils constituent le groupe sociodémographique le plus mobile puisqu'ils sont à l'origine de 9 % des arrivées et de 19 % des départs. Les actifs sont aussi relativement mobiles puisqu'ils totalisent plus de 60 % des arrivées comme des départs parmi les 15 ans ou plus, alors qu'ils ne représentent que la moitié de la population stable de cette tranche d'âge. Sans surprise, les retraités sont moins mobiles et ne contribuent qu'à hauteur de 20 % des arrivées et 14 % des départs, des proportions nettement inférieures à leur poids démographique local (38 %).

Les mouvements migratoires participent donc aussi au vieillissement démographique du territoire au regard du déficit migratoire pour les moins de 40 ans alors que l'on observe un excédent au-delà de cet âge. Ce déficit migratoire concerne principalement, comme dans les territoires de comparaison, les 18-24 ans du fait des départs de jeunes allant poursuivre des études supérieures ou à la recherche d'un premier emploi ailleurs. Mais il touche aussi les actifs jeunes, de 25 à 39 ans, âges pour lesquels les territoires de comparaison connaissent un excédent migratoire.

Pour cette dernière classe d'âge, le déficit migratoire du Pays du Bocage résulte avant tout d'une insuffisance des arrivées. En effet, lorsque l'on observe les territoires de comparaison, les arrivées sont en proportion de la population nettement moins nombreuses. Le Pays du Bocage est en revanche attractif pour les personnes de 40 ans ou plus.

La majorité des échanges migratoires se produit par ailleurs avec des territoires voisins, notamment avec le reste de la Normandie (58 % des arrivants et des sortants), et plus particulièrement le Calvados (30 % des entrées et des sorties) ou le reste de l'Orne (18 % des entrées et 15 % des sorties). Ils sont également nombreux avec la région Pays de la Loire (12 % des entrées et 16 % des départs). Les échanges avec les régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Grand Est et Île-de-France sont excédentaires puisqu'il y a plus d'arrivées que de départs vers ces territoires. À titre d'exemple, 300 personnes venant d'Île-de-France se sont aussi installées dans le Pays du Bocage entre 2016 et 2017 et 110 ont effectué le chemin inverse.

Parmi l'ensemble des arrivants dans le Pays du Bocage, la moitié sont des actifs. Le Pays du Bocage attire également des personnes venant de l'étranger avec 175 arrivées sur le territoire en 2017, dont 70 provenant du Royaume-Uni.

Un recul démographique et un vieillissement qui pourraient se poursuivre

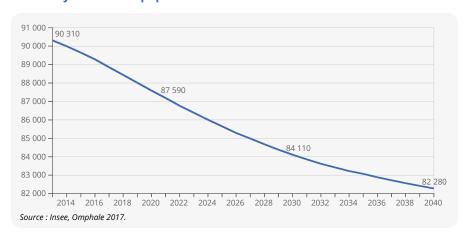
Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le recul démographique du Pays du Bocage se poursuivrait avec la perte de 5 300 habitants supplémentaires entre 2020 et 2040. La population du territoire continuera également de vieillir compte tenu d'une forte augmentation des populations de plus de 65 ans, contrairement aux tranches d'âge plus jeunes qui, elles, diminueront, en particulier les effectifs scolaires. Pour conserver, en 2040, la population de 2020, le territoire devrait accueillir chaque année 360 nouveaux arrivants supplémentaires.

Le pays du Bocage pourrait perdre 5 300 habitants à l'horizon 2040

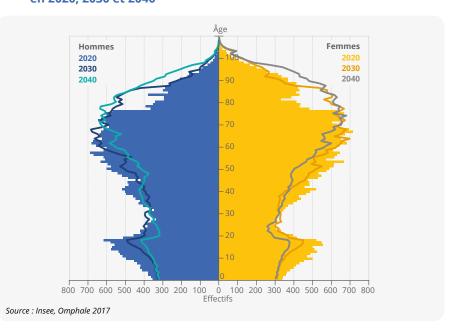
Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, le Pays du Bocage compterait près de 82 300 habitants en 2040 ► méthodologie, soit 5 300 habitants de moins qu'en 2020 ► figure 18. La baisse de la population serait plus rapide au cours de la décennie 2020-2030 (- 3 500 habitants), avant un ralentissement entre 2030 et 2040 (- 1 800 habitants). Cette perte de population résulterait d'un déficit naturel qui s'accentuerait, combinaison d'un nombre de naissances en repli et d'un nombre de décès en augmentation. Toutefois, le solde migratoire s'améliorerait progressivement dans le même temps et redeviendrait positif au cours de la décennie 2020, sans toutefois compenser le déficit naturel. Le nombre d'arrivées sur le territoire demeurerait stable mais ce sont les sorties qui diminueraient progressivement. Entre 2020 et 2040, 2 900 personnes viendraient en moyenne chaque année vivre dans le territoire et 2 700 effectueraient le chemin inverse.

D'ici à 2040, le vieillissement démographique pourrait donc se poursuivre, avec une diminution de la population dans chaque tranche d'âge, hormis celles des 65 ans ou plus dont l'effectif passerait de 24 000 en 2020 à 31 100 en 2040, soit une croissance de 30 % en 20 ans. En 2040, les seniors représenteraient ainsi 38 % de la population contre 27 % en 2020. L'augmentation serait encore plus forte pour les plus âgés, au-delà de 75 ans, dont le nombre augmenterait de plus de 50 %. Parallèlement, le nombre de jeunes de moins de 18 ans reculerait de 25 % et celui des 18-24 ans de 21 % figures 19 et 20.

▶ 18. Projection de la population d'ici à 2040 selon le scénario tendanciel



► 19. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage en 2020, 2030 et 2040



Le nombre de jeunes scolarisables dans le primaire et le secondaire diminuerait d'ici à 2040

Le repli démographique des plus jeunes aura des répercussions sur les effectifs scolaires puisque le nombre d'enfants âgés de 3 à 18 ans reculerait de 27 % d'ici à 2040 ► figure 21. Le fléchissement serait plus rapide au cours de la décennie 2020 (- 21 %), avant de ralentir lors de la décennie suivante (- 8 %). La baisse se concentrerait sur la décennie 2020 pour les élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, et dans une moindre mesure pour les collégiens. En revanche, s'agissant des lycéens, le rythme du repli pourrait être constant au cours des décennies 2020 et 2030.

Des scénarios démographiques alternatifs

Pour que le Pays du Bocage puisse retrouver, en 2040, son niveau de population de 2020, les arrivées sur le territoire devraient augmenter de 14 % entre 2020 et 2025, puis se maintenir au niveau atteint. Ce scénario démographique correspond, en moyenne, à 3 220 arrivées par an entre 2020 et 2040, soit 360 arrivées supplémentaires par an par rapport au scénario prolongeant les tendances démographiques actuelles. Dans ce scénario, la croissance des arrivées sur le territoire ralentirait aussi la diminution du nombre de naissances, laquelle se stabiliserait à partir de 2025, atténuant ainsi le déficit naturel. D'autres scénarios démographiques permettent d'évaluer l'impact d'une augmentation des arrivées, par tranche d'âge, sur le niveau de la population. Ces scénarios reposent sur une augmentation du nombre d'arrivées, dans le territoire, de 20 % sur une tranche d'âge particulière entre 2020 et 2025, puis un maintien de ces arrivées entre 2025 et 2040 ► figure 22.

Pour l'exemple, dans le cas d'une progression de 20 % du nombre d'arrivées des personnes âgées de 30 à 49 ans, la population du Pays du Bocage atteindrait 84 200 habitants en 2040, soit 1 900 habitants de plus que dans le scénario de prolongation des tendances démographiques récentes (scénario tendanciel). Chaque année, 2 970 personnes viendraient vivre dans ce territoire, soit 110 arrivées supplémentaires par an par rapport au scénario tendanciel ▶ figure 23.

Mais ces différents scénarios migratoires n'infléchissent que partiellement la trajectoire démographique du territoire à l'horizon 2040, dans la mesure où l'afflux de populations nouvelles concerne, dans chaque cas, une tranche d'âge particulière.

➤ 20. Évolution projetée de la population du Pays du Bocage entre 2020 et 2040

Transha diâga		Po	pulation	
Tranche d'âge	2020	2040	Évolution (nombre)	Évolution (%)
0 à 17 ans	16 650	12 490	- 4 160	-25,0
18 à 24 ans	5 340	4 220	- 1 120	-21,0
25 à 29 ans	3 380	3 360	- 20	-0,6
30 à 39 ans	8 570	7 480	- 1 090	-12,7
40 à 54 ans	16 660	12 650	- 4 010	-24,1
55 à 64 ans	12 970	11 010	- 1 960	-15,1
65 à 74 ans	12 110	12 590	+480	+4,0
75 à 84 ans	7 250	11 230	+3 980	+54,9
85 ans ou plus	4 660	7 250	+2 590	+55,6
Ensemble	87 590	82 280	- 5 310	-6,1

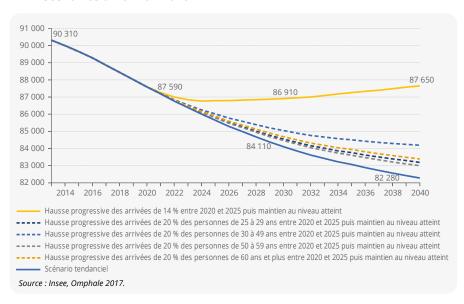
Source : Insee, Omphale 2017.

▶ 21. Évolution des effectifs de jeunes en âge d'être scolarisés d'ici à 2040

	2020	2030	2040	Évolution 2020-2030		Évolution	2030-2040	Évolution 2	2020-2040
	2020	2020 2030 2	2040	nombre	%	nombre	%	nombre	%
3-5 ans	2 350	1 950	1 940	-400	-17,0	-10	-0,5	-410	-17,4
6-10 ans	4 580	3 480	3 370	-1 100	-24,0	-110	-3,2	-1 210	-26,4
11-14 ans	4 230	3 240	2 950	-990	-23,4	-290	-9,0	-1 280	-30,3
15-18 ans	4 300	3 580	3 000	-720	-16,7	-580	-16,2	-1 300	-30,2
Ensemble	15 460	12 250	11 260	-3 210	-20,8	-990	-8,1	-4 200	-27,2

Source: Insee, Omphale 2017.

► 22. Projection de la population du Pays du Bocage selon les différents scénarios à horizon 2040

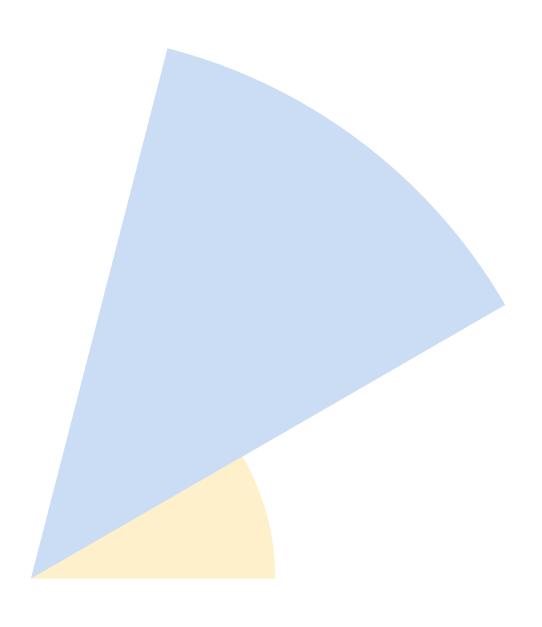


➤ 23. Évolution de la population du Pays du Bocage selon les différents scénarios à horizon 2040

Scénarios	Population projetée en 2040	Évolution 2020-2040	Nombre moyen d'arrivées par an entre 2020 et 2040
Scénario tendanciel	82 280	-5 310	2 860
Scénarios alternatifs			
Hausse progressive des arrivées de 14 % entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	87 650	+60	3 220
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 30 à 49 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	84 190	-3 400	2 970
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 60 ans et plus entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 390	-4 200	2 940
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 25 à 29 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 190	-4 400	2 910
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 50 à 59 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 000	-4 590	2 900

Source : Insee, Omphale 2017.

Attractivité économique



Le territoire a perdu des emplois mais reste industriel

Sur le plan économique, le Pays du Bocage offre 33 300 emplois en 2017. Le système productif s'appuie, plus qu'ailleurs, sur l'industrie, notamment agro-alimentaire et métallurgique, qui fournit un emploi sur quatre, mais aussi l'agriculture qui, elle, est tournée vers l'élevage. Le territoire a perdu 3 000 emplois entre 2007 et 2017, dont la moitié dans l'industrie, mais aussi dans la construction, le commerce et les autres services marchands. Les dernières années ont néanmoins connu une stabilisation des effectifs. Pour autant, cette contraction de l'emploi ne s'est pas répercutée en totalité sur le chômage local mais a été absorbée pour les deux tiers par une diminution de la population active. Au cours de cette période, les industries agro-alimentaires et les services non marchands ont constitué les seuls moteurs de l'emploi local. Les effectifs des activités de services aux personnes âgées ont progressé d'un quart en dix ans, en réponse aux besoins croissants liés au vieillissement démographique.

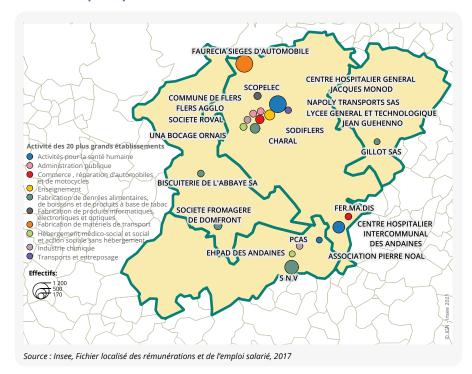
Les principaux établissements se concentrent autour de Flers, La Ferté Macé et Rives d'Andaine

Comme dans la plupart des territoires, les grands établissements du Pays du Bocage se concentrent autour des pôles urbains. À ce titre, neuf des 20 principaux établissements se situent à Flers, trois à

Rives d'Andaine et deux à La Ferté Macé **figure 24**.

L'économie locale du Pays du Bocage offre 33 300 emplois en 2017, et le système productif est fortement structuré par l'industrie qui fournit 24 % des emplois en 2017, le pays du Bocage Ornais compte ainsi 40 % d'emplois industriels en plus que les territoires de comparaison

► 24. Les 20 principaux établissements du territoire en 2017



(presque deux fois plus dans l'industrie agroalimentaire et cinq fois plus dans la fabrication de matériels de transport; ► figure 25). Ces emplois industriels sont fortement concentrés au sein de grands établissements puisque les huit principaux rassemblent la moitié des effectifs de ce secteur. Avec 2 900 postes en 2017, les industries agro-alimentaires représentent plus du tiers de ces emplois industriels. Les principaux établissements agroalimentaires réalisent leur activité dans le domaine de la transformation des viandes (SNV, Charal), de la production de fromage (Société Fromagère de Domfront, Gillot) ou de biscuits (Biscuiterie de l'Abbaye). La fabrication de matériels de transport arrive ensuite avec 1 500 emplois, principalement autour du groupe Faurecia, premier employeur du territoire qui fabrique des sièges d'automobiles à Caligny et des systèmes d'échappement à Messei. Les secteurs de la métallurgie, du travail du bois et des industries du papier, de l'industrie chimique et de la plasturgie offrent parallèlement plusieurs centaines

Du fait de cette forte spécificité industrielle, les activités tertiaires marchandes sont moins présentes, avec 31 % des emplois en 2017, soit 6 points de moins que dans les territoires de comparaison. Le secteur non marchand offre lui aussi 31 % des emplois, notamment autour des centres hospitaliers de Flers et de La Ferté Macé, ou encore des établissements scolaires.

d'emplois chacun.

▶ 25. Évolution de l'emploi entre 2007 et 2017 par secteur d'activité

	P	ays du Bo	cage Ornais		Territoires (de comparaison
	Effectifs	2017	Évolution 20	07-2017	Effectifs	Évolution
	en nombre	en %	en nombre	en %	2017, en %	2007-2017, en %
Agriculture, sylviculture et pêche	2 348	7	-303	-11	6	-14
Industrie, dont :	7 894	24	-1 738	-18	17	-15
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 916	9	+240	+9	5	-6
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	525	2	+	+0	1	-27
Industrie chimique et pharmaceutique	455	1	-42	-8	1	-40
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et d'autres produits minéraux non métalliques	361	1	-41	-10	2	-11
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	841	3	-566	-40	3	-5
Fabrication de matériels de transport	1 527	5	-661	-30	1	+6
Construction	2 283	7	-495	-18	8	-13
Commerce, transports et services divers, dont :	10 247	31	-1 035	-9	37	+5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 621	11	-490	-12	13	+1
Transports et entreposage	1 059	3	-40	-4	4	+0
Hébergement et restauration	901	3	-151	-14	4	+9
Activités financières et d'assurance	551	2	-65	-11	2	+8
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	622	2	-12	-2	3	+33
Activités de services administratifs et de soutien	1 613	5	-169	-9	5	+10
Arts, spectacles et activités récréatives	373	1	+138	+59	1	+19
Administration publique, enseignement, santé et action sociale, dont :	10 417	31	+315	+3	32	+9
Administration publique	1 998	6	+194	+11	8	+4
Enseignement	2 409	7	-323	-12	8	+4
Activités pour la santé humaine	2 793	8	+117	+4	6	+7
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 217	10	+327	+11	10	+20
Ensemble	33 190	100	-3 254	-9	100	-1

Lecture: les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les secteurs d'activité qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) de l'emploi dans le Pays du Bocage entre 2007 et 2017.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

Le fléchissement de l'emploi industriel se répercute sur d'autres secteurs d'activité

Entre 2007 et 2017, un peu plus de 3 000 emplois ont disparu dans le Pays du Bocage, soit une baisse de 9 %, plus marquée que dans les territoires de comparaison, y compris parmi les territoires isolés (respectivement - 1 % et - 6 %). Au cours de cette période, seuls deux d'entre eux, situés en région Hauts-de-France, ont connu un repli de l'emploi plus important. Cependant, à l'échelle de la zone d'emploi de Flers, un territoire qui recoupe assez bien celui du Pays du Bocage, l'emploi s'est stabilisé à partir de 2015.

Le repli de l'emploi résulte en premier lieu du fléchissement de l'industrie (- 18 %), un secteur qui a concentré la moitié des postes perdus, en particulier dans la fabrication de matériels de transport et la métallurgie Figure 25. Ces deux dernières activités ont perdu respectivement 30 % et 40 % de leurs effectifs en 10 ans, bien plus qu'en France métropolitaine (- 18 %). Seules les industries agro-alimentaires, activité phare du territoire, ont créé des emplois industriels au cours de cette période (+ 9 %), dans un contexte de baisse au niveau national (- 6 %). La transformation des viandes a notamment créé des emplois dans le Pays du Bocage. Mais le recul de l'emploi industriel se répercute aussi sur des secteurs tertiaires qui lui sont liés, comme les activités de services administratifs et de soutien (- 9 %) dont relève le travail intérimaire, ou les

transports et l'entreposage (- 4 %). La construction et les services marchands ont également subi d'importantes contractions d'effectifs, notamment dans le commerce (- 12 %), l'hébergement et la restauration (- 14 %), alors que ces secteurs se développent dans les territoires de comparaison. Seuls les services non marchands ont créé des emplois dans le Pays du Bocage (+ 3 %, soit 300 postes). Cette croissance est portée par l'administration publique territoriale, les activités pour la santé humaine, ainsi que l'hébergement médico-social qui est lui dynamisé par le vieillissement de la population. Du fait du repli démographique et donc de la baisse du nombre d'élèves, les effectifs de l'enseignement ont, quant à eux, diminué de 12 %.

L'évolution de l'emploi est contrastée selon les territoires

Au-delà de ces évolutions sectorielles, la dynamique de l'emploi a été différente selon les territoires du Pays du Bocage. Entre 2007 et 2017, les pertes d'emplois, notamment industriels, se sont ainsi concentrées dans la CA Flers Agglo et la CC Domfront Tinchebray Interco.

Dans la CA Flers Agglo, l'emploi a reculé de 10 % tous secteurs confondus

• figure 26, mais la perte atteint 25 % dans la seule industrie. Cette baisse, particulièrement forte entre 2007 et 2012 et liée à la crise économique de 2008-2010, a touché principalement la métallurgie et la fabrication de matériels de transport,

conséquence de suppressions de postes chez Faurecia. Les pertes d'emploi ont également été nombreuses dans le commerce et la construction, seul l'emploi agricole s'est maintenu. L'unité urbaine de Flers a, quant à elle, perdu 17 % de ses emplois, du fait notamment du transfert d'un établissement Faurecia à Caligny, une commune située à l'extérieur de cette agglomération.

Dans la CC Domfront Tinchebray Interco, l'emploi industriel a reculé de 12 % entre 2007 et 2017. Là encore, le secteur de la métallurgie a été particulièrement impacté avec la fermeture de multiples petites entreprises du secteur de la quincaillerie, autour de Tinchebray-Bocage lors de

► 26. Évolution de l'emploi par territoire entre 2007 et 2017

	Emploi en 2017	Évoluti 2007-2	
	en 2017	Nombre	%
Pays du Bocage Ornais, dont :	33 319	-3 040	-8,4
CA Flers Agglo, dont:	21 059	-2 339	-10,0
unité urbaine de Flers	11 284	-2 364	-17,3
unité urbaine de La Ferté Macé	3 282	-508	-13,4
CC Domfront Tinchebray Interco, dont :	5 159	-654	-11,3
unité urbaine de Tinchebray-Bocage	1 462	-237	-13,9
unité urbaine de Domfront en Poiraie	2 288	-265	-10,4
CC Andaine – Passais, dont :	5 252	-78	-1,5
unité urbaine de Bagnoles de l'Orne Normandie	1 275	+64	+5,3
CC du Val d'Orne	1 848	+31	+1,7
Territoires de comparaison	-	-	-0,5

Sources: Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations principales.

► 4. Une hausse limitée du chômage du fait de la baisse de la population active

Le recul de l'emploi entre 2007 et 2017 a eu un impact limité sur l'évolution du chômage. Au cours de cette période, le Pays du Bocage a perdu 3 040 emplois et le nombre de chômeurs n'a augmenté que de 750 personnes, soit 25 % du nombre des emplois perdus. C'est la baisse du nombre d'actifs (- 1 990) qui a absorbé l'essentiel des pertes d'emplois, à hauteur de 65 %. Ce recul de la population active résulte avant tout d'une diminution de la population à chaque âge entre 20 et 60 ans, elle-même due au reflux continu des naissances dans ce territoire depuis les années 1960, ainsi qu'à un déficit migratoire récurrent pour les jeunes actifs.

Des actifs ont aussi trouvé un emploi en dehors du territoire, et ces navettes domicile-travail supplémentaires correspondent au reste de la baisse de l'emploi (10 %).

Ainsi, en raison de la diminution de la population active, le nombre de chômeurs a augmenté moins rapidement en 10 ans dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (+ 19 % contre + 33 %). En 2017, le chômage touche 12 % de la population active, soit un peu moins que dans les territoires de comparaison (13 %). Le repli de l'emploi a touché majoritairement des emplois masculins (80 %) et ouvriers (68 %).

la crise de 2008-2010 ou du fabricant de machines à bois Lurem à Domfront en Poiraie en 2012. Ces suppressions d'emplois ont été partiellement compensées par des créations dans l'industrie agro-alimentaire.

L'emploi a beaucoup mieux résisté dans la CC Andaine - Passais (- 1,5 %). Le secteur industriel a moins souffert (- 2 %) grâce à la progression des effectifs dans la transformation des viandes. En outre, les services, marchands comme non marchands, ont créé des emplois, comme par exemple dans les activités pour la santé humaine à Bagnoles de l'Orne Normandie.

La CC du Val d'Orne a été le seul EPCI du territoire à bénéficier d'une légère croissance de l'emploi entre 2007 et 2017, bénéficiant du maintien des effectifs dans l'industrie et d'une croissance dans la construction et les services.

L'emploi agricole se maintient dans la CA Flers Agglo

L'agriculture emploie près de 2 350 actifs dans le Pays du Bocage en 2017 ► figure 27, soit 7 % des emplois du territoire, une proportion supérieure d'un

➤ 27. Évolution du nombre d'emplois dans l'agriculture par activité entre 2007 et 2017

	2017		2007		Évolution 20	07-2017
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	en nombre	en %
Élevage de vaches laitières	1 287	55	1 349	51	-62	-5
Élevage d'autres bovins	273	12	452	17	-179	-40
Élevage de chevaux et d'autres équidés	76	3	113	4	-37	-33
Élevage d'autres animaux	54	2	96	4	-42	-44
Culture	163	7	205	8	-42	-20
Culture et élevage associés	345	15	242	9	+103	+43
Activités de soutien à l'agriculture et exploitation forestière	150	6	194	7	-44	-23
Agriculture	2 348	100	2 651	100	-303	-11

Source: Insee, Recensements de la population 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

point à celle du référentiel. Entre 2007 et 2017, 300 emplois agricoles ont disparu, correspondant à une baisse de 11 %, un rythme légèrement moins marqué que dans le référentiel (- 14 %). L'emploi agricole s'est cependant maintenu dans la CA Flers Agglo, à la différence du reste du Pays.

L'élevage de vaches laitières constitue l'activité dominante et représente plus d'un emploi sur deux dans ce territoire où les prairies impriment fortement leur marque au paysage. L'emploi agricole a diminué plus fortement dans les exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins à viande. En revanche, le nombre d'emplois progresse dans celles qui associent culture et élevage.

On observe par ailleurs que les femmes sont de moins en moins nombreuses à travailler dans l'agriculture (- 25 % en dix ans), conséquence de la diminution du nombre d'exploitations associant les deux membres d'un couple. Le secteur est aussi confronté au vieillissement de ses actifs puisque la part des actifs agricoles âgés de 50 ans ou plus est passée en dix ans de 36 % à 40 %, et la proportion des 60 ans ou plus a presque doublé.

Des besoins en emplois dans les activités de services aux personnes âgées

Les activités de services aux personnes âgées représentent 1 700 emplois en 2017 dans le Pays du Bocage, soit un emploi sur 20 Figure 28. Face aux besoins liés au vieillissement de la population, leur nombre a progressé de 27 % entre 2007 et 2017. Au sein de ces activités, l'aide à domicile reste cependant moins présente que dans les territoires de comparaison, avec 49 emplois dans l'aide à domicile pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus, contre 73 dans le référentiel. On peut ainsi estimer à 300 emplois le déficit dans l'aide à domicile au sein du Pays du Bocage, pour atteindre le même ratio d'emploi dans l'aide à domicile par habitant de 75 ans ou plus que celui constaté dans les territoires de comparaison. Toutefois, cette sousreprésentation des emplois dans l'aide à domicile, sur le territoire d'étude, est en partie compensée par une plus forte proportion d'emplois dans l'hébergement médicalisé (2,3 % contre 1,9 % dans le référentiel, ce qui correspond à une centaine de postes).

Par ailleurs, la problématique du vieillissement des actifs se pose également dans ce secteur, plus de 40 % des aides à domicile et des infirmiers étant âgés d'au moins 50 ans.

► 28. Emplois dans les activités de services aux personnes âgées par activité en 2017 et évolution entre 2007 et 2017

		Pays du Bocage Ornais					comparaison
Activités		Part dans			07-2017	Part dans	Part des
	Effectifs	l'emploi total, en %	50 ans ou plus, en %	en nombre	en %	l'emploi total, en %	50 ans ou plus, en %
Activités des infirmiers et des sages-femmes	204	0,6	42,3	+101	98,1	0,7	33,2
Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	73	0,2	31,3	-11	-13,1	0,4	26,0
Aide à domicile	577	1,7	47,1	+126	27,9	2,2	46,5
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	755	2,3	32,4	+97	14,7	1,9	29,7
Hébergement social pour personnes âgées	85	0,3	23,7	+46	117,9	0,3	35,3
Ensemble	1 694	5,1	38,1	+359	26,9	5,5	36,8

Source : Insee, Recensements de la population 2017 et 2007, exploitations complémentaires.

➤ 29. Nombre d'emplois touristiques mensuel moyen en 2017

Ensemble	971	100,0	100,0
Autres	26	2,7	3,4
Soins	194	20,0	2,7
Offices de tourisme	31	3,2	1,6
Patrimoine et culture	8	0,8	5,1
Restauration, cafés	93	9,6	23,4
Hébergement	260	26,8	31,2
Sport et loisirs	114	11,7	11,7
Grandes surfaces	78	8,0	7,2
Commerce de détail non alimentaire	77	7,9	7,4
Commerce de détail alimentaire	67	6,9	3,4
Artisanat	23	2,4	2,9
·	Nombre	en %	en %
Activités touristiques	Pays du Orn		Territoires de comparaisor

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017 ; ACOSS 2017.

Bagnoles de l'Orne Normandie concentre la moitié des activités touristiques

En 2017, les activités liées à la présence des touristes ▶ définitions offrent 970 emplois dans le Pays du Bocage, soit 3,3 % de l'emploi total du territoire, contre 4,0 % dans les territoires de comparaison ▶ figure 29. Près de la moitié de ces emplois est liée aux activités d'hébergement et de soins. Ces activités sont très développées dans la station thermale de Bagnoles de l'Orne Normandie qui concentre à elle seule 460 emplois touristiques. Dans cette commune, près de deux emplois sur cinq sont ainsi liés à l'activité touristique. Entre 2009 et 2017, le nombre d'emplois touristiques a progressé de 4 % dans le Pays du Bocage (croissance néanmoins

moitié moins élevée que dans les territoires de comparaison), à la faveur du développement des soins (+ 47 %), liés au secteur thermal. À l'inverse, l'emploi touristique s'est replié dans les secteurs de la restauration (- 10 %) et de l'hébergement (- 16 %).

Les capacités d'accueil des touristes sont très largement dominées par les résidences secondaires qui représentent 90 % de la capacité d'accueil touristique du Pays du Bocage en 2017. En revanche, les campings n'en représentent que 6 %, contre 20 % dans les territoires de comparaison, et les hôtels 4 %. C'est naturellement encore Bagnoles de l'Orne Normandie qui concentre la majorité des chambres d'hôtels du territoire (55 %), ainsi que 31 % des résidences secondaires.

Plus de la moitié de la baisse de l'emploi résulte de suppressions de postes dans les établissements pérennes

Proportionnellement au nombre d'établissements actifs, les créations de structures nouvelles sont légèrement moins dynamiques que dans les territoires comparables, même si l'écart tend à se réduire.

Entre 2008 et 2017, la baisse de l'emploi dans ce territoire résulte en premier lieu de pertes nettes d'effectifs dans les établissements pérennes. L'insuffisance d'emplois apportés par les structures nouvellement créées pour compenser les suppressions dans les autres structures ne fait que renforcer la cause principale. Les transferts d'établissements entre ce territoire et l'extérieur n'ont joué qu'un rôle marginal dans le recul de l'emploi au cours de cette période.

Le système productif du Pays du Bocage repose sur 4 445 établissements actifs au 1er janvier 2018. Parmi ces établissements, 63 % relèvent du secteur du commerce, du transport ou des services divers (abrégé « tertiaire marchand » dans la suite de cette étude), 14 % de la construction, 13 % de l'administration publique et 10 % de l'industrie. Cette structure sectorielle est restée stable entre 2006-2008 et 2016-2018 et ne se démarque pas de celle des territoires de comparaison. En revanche, les établissements du Pays du Bocage emploient plus souvent des salariés que ceux du référentiel (38 % contre 30 %).

Les créations d'établissements restent moins dynamiques

Au cours des années 2016-2018, 438 établissements ont été créés en moyenne chaque année. Les deux tiers de ces créations relèvent du secteur tertiaire marchand. En comparaison avec celui des années 2006-2008, le nombre de créations d'établissements a augmenté de 38 %, une croissance moins vive que dans les territoires du référentiel (+ 58 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations d'établissements ont reculé de 5 % dans le Pays du Bocage contre une progression de 4 % dans le référentiel, et la part des micro-entrepreneurs parmi les créateurs est aussi légèrement moins élevée (31,2 % contre 34,6 %; ► figure 30). Parmi les EPCI du Pays du Bocage, la part des micro-entrepreneurs parmi les créateurs en 2016-2018 dépasse 36 % dans les CC

Domfront Tinchebray Interco et Val d'Orne, contre moins de 30 % dans les deux autres EPCI. Cette proportion n'apparaît pas liée à l'évolution de l'emploi dans ces différents territoires.

Rapportées au nombre moyen d'établissements de la période 2016-2018, ces 438 créations annuelles correspondent à un taux de création d'établissements de 9,9 %, une valeur assez uniforme entre les différents EPCI du Pays du Bocage. Les créations d'établissements

restent un peu moins dynamiques que dans les territoires de comparaison où le taux atteint 11,4 % en 2016-2018. En la matière, la situation relative du Pays du Bocage tend toutefois à s'améliorer avec un écart, par rapport aux territoires de comparaison, qui diminue (de 1,5 point en 2016-2018 contre 2,3 points en 2006-2008). Au regard de ce référentiel de comparaison, le dynamisme de la création d'établissements apparaît, dans le Pays du Bocage, en retrait dans chacun des grands secteurs d'activité **figure 31**.

► 30. Taux de création d'établissements par EPCI

		Taux moyen de création dans les établissements 2016-2018, en %	Part des micro-entrepreneurs dans les créations 2016-2018, en %
Pays du Bocage Ornais	8,3	9,9	31,2
CA Flers Agglo	8,5	9,9	29,6
CC Andaine – Passais	8,2	10,2	36,4
CC Domfront Tinchebray Interco	7,6	9,7	29,4
CC Val d'Orne	8,6	10,5	37,8
Territoires de comparaison	10,6	11,4	34,6

Lecture: Au cours de la période de 2006 à 2008, le nombre moyen de créations d'établissements dans le Pays du Bocage chaque année correspond à 8,3 % du nombre d'établissements actifs en moyenne au cours de cette période. *Source: Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.*

▶ 31. Taux de création d'établissements par secteur d'activité

	Taux moyen de d'établissements		Taux moyen de création d'établissements 2016-2018		
	Pays du Bocage Ornais	Territoires de comparaison	Pays du Bocage Ornais	Territoires de comparaison	
Tous secteurs	8,3	10,6	9,9	11,4	
Industrie	4,6	6,7	6,6	9,9	
Construction	8,6	12,0	8,0	9,6	
Commerce, transport et services divers	9,2	11,4	10,7	12,2	
Administration publique, enseignement santé humaine et action sociale	6,4	7,9	10,8	11,0	
Part des auto-entrepreneurs dans les créations, en %	-	-	31,2	34,6	

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

À un niveau sectoriel plus fin, ces créations sont à l'inverse légèrement plus dynamiques que dans le référentiel dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (10,1 % contre 9,7 %), pourtant en perte d'emplois, et dans l'information et la communication (18,2 % contre 17,7 %).

Les transferts d'établissements vers le Pays du Bocage ne compensent plus les départs

Le repli de l'emploi résulte avant tout de réductions d'effectifs dans les établissements pérennes

L'évolution des transferts d'établissements n'est pas le facteur principal de la perte d'emploi sur le territoire. Dans le secteur marchand non agricole, la baisse de l'emploi, entre 2008 et 2017, s'explique avant tout (pour 61 %) par le recul des effectifs dans les établissements pérennes. Les créations d'emplois dans les établissements en croissance ne compensent pas totalement les pertes dans les établissements en recul figure 33.

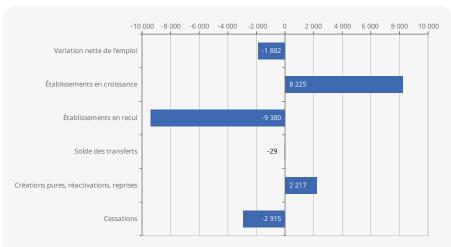
Le solde entre les emplois disparus dans les établissements qui ont cessé leur activité et les emplois, moins nombreux, créés dans les établissements qui ont ouvert est responsable, quant à lui, de 37 % de cette diminution. Les transferts d'établissements n'ont eu, pour leur part, qu'un faible impact sur l'évolution de

▶ 32. Transferts d'établissements entre le territoire et l'extérieur

	Pays du Bocage Ornais						Territoires de comparaison			
	proven	es (en ance de rieur)	Départs (vers l'extérieur de la zone)		Departs (vers de solde des de		eparts (vers de solde des		de sol	uel moyen de des ts, en ‰
	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018	2006-2008	2016-2018		
Industrie	3	6	4	2	-0,7	+3,0	+2,7	+3,0		
Construction	7	8	2	11	+3,0	-1,6	+4,0	+1,0		
Commerce, transports et services divers	22	49	28	54	-0,8	-0,6	+2,7	+2,9		
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8	22	7	33	+0,8	-6,3	+6,3	+5,4		
Ensemble	40	85	41	100	-0,1	-1,1	+3,3	+3,0		

Lecture: Au cours de l'ensemble de la période 2006 à 2008, 40 établissements précédemment situés en dehors du Pays du Bocage sont venus s'installer dans ce territoire et 41 ont effectué le chemin inverse. Le Pays du Bocage a donc perdu un établissement du fait des transferts d'établissements entre ce territoire et l'extérieur au cours de cette période. Ce solde des transferts d'établissements correspond à la perte de 0,1 établissement en moyenne chaque année entre 2006 et 2008 pour 1 000 établissements actifs en moyenne au cours de cette période. Source: Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

▶ 33. Décomposition de l'évolution de l'emploi salarié selon la démographie des établissements de 2008 à 2017



 $\textbf{Champ}: secteur\ marchand\ non\ agricole$

Sources : Insee, Répertoire de Entreprises et des Établissements 2008 à 2017, Clap 2008 à 2015, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2016 et 2017.

l'emploi et ne contribuent que pour 2 % à la baisse.

La part de la diminution de l'emploi imputable, entre 2008 et 2017, à l'évolution des effectifs dans les établissements pérennes varie selon les secteurs. De 46 % dans la construction, cette part atteint 66 % dans l'industrie et 69 % dans le secteur tertiaire marchand. Pour ce dernier secteur, les créations et cessations d'établissements contribuent

moins à la réduction des effectifs car, dans les structures nouvelles, les créations d'emplois compensent mieux les destructions dans les établissements disparus. Dans la construction en revanche, les créations et cessations d'établissements, ainsi que les transferts, provoquent plus de la moitié de la baisse des effectifs.

Les enjeux d'accessibilité aux commerces et aux services portent sur les communes rurales

Au sein du Pays du Bocage, les habitants de la CA Flers Agglo bénéficient d'une bonne accessibilité aux équipements et aux services. Les temps d'accès sont à l'inverse parfois assez élevés pour ceux des communes du Val d'Orne ou de la partie sud-ouest du Pays, notamment pour les services qui ne sont offerts que dans les pôles urbains.

Les services liés à la santé libérale ont évolué de façon duale sur le territoire, avec une diminution du nombre de médecins généralistes comme spécialistes, mais une progression de la plupart des catégories paramédicales.

Quant au nombre de commerces, il progresse légèrement, mais cette croissance est principalement portée par les activités liées à l'automobile et aux soins esthétiques. Le nombre de commerces alimentaires diminue et les communes qui en ont gagné, entre 2014 et 2019, sont moins nombreuses que celles qui en ont perdu. En 2019, plus d'une commune sur trois ne possède pas de commerce alimentaire.

Des temps d'accès légèrement plus élevés que dans les territoires de comparaison pour chaque gamme d'équipements

En 2019, les communes du Pays du Bocage possèdent en moyenne 9,8 équipements de la gamme de proximité (gamme de 28 équipements les plus utilisés au quotidien par la population, comme les boulangeries ou les pharmacies;

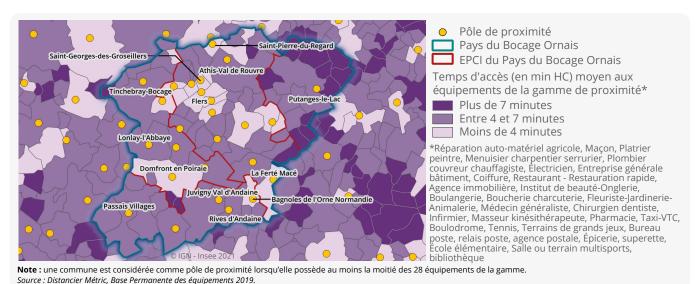
définitions), un nombre qui traduit une variété un peu moins développée pour les équipements de proximité que

dans le référentiel (10,8). Le territoire possède néanmoins 26 pôles de proximité ▶ figure 34, chacun d'eux offrant au moins 14 des 28 équipements de cette gamme de service. Ces 26 pôles concentrent par ailleurs trois habitants sur quatre. Ces pôles sont inégalement répartis sur le territoire. Ils sont principalement localisés autour d'un axe allant de Tinchebray-Bocage, au nord-ouest, à Bagnoles de l'Orne Normandie, au sud-est. Compte tenu de sa taille plus importante, la CA Flers Agglo est l'EPCI le mieux équipé avec 14 pôles de proximité.

Les CC Andaine - Passais et Domfront Tinchebray Interco en possèdent respectivement cinq et six et la CC du Val d'Orne un seul (Putanges-le-Lac).

En moyenne, les habitants du Pays du Bocage vivent à 3,5 minutes en voiture des équipements de la gamme de proximité, soit à peine plus que le temps d'accès des territoires de comparaison (3 minutes). Ces temps d'accès sont plus courts dans la CA Flers Agglo (3 minutes), et à peine plus éloignés dans la CC Domfront Tinchebray Intercom et la CC Andaine - Passais (moins

▶ 34. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme de proximité, en minutes



de 4 minutes). Ils sont en revanche plus importants dans la CC du Val d'Orne (7 minutes), d'autant plus que les pôles des territoires voisins, situés à l'extérieur du Pays du Bocage, ne sont pas plus proches.

Par ailleurs, six communes possèdent au moins 18 des 36 équipements ou services de la gamme intermédiaire **définitions**, comme les banques ou les magasins de vêtements. Ces pôles intermédiaires ► figure 35 rassemblent 40 % de la population et sont majoritairement situés autour d'un axe Flers - La Ferté Macé. Seuls deux d'entre eux. Domfront en Poiraie et Tinchebray-Bocage, se trouvent en dehors de cet axe. Comme pour la gamme de proximité, les temps d'accès aux services intermédiaires sont légèrement supérieurs dans le Pays du Bocage par rapport au référentiel (7,6 minutes en 2019 contre 6,7). Comme pour la gamme de proximité,

les écarts d'accessibilité entre les EPCI du territoire se retrouvent, avec un temps d'accès moyen de moins de 6 minutes dans la CA Flers Agglo contre plus de 13 minutes dans la CC du Val d'Orne.

Flers est le seul pôle de services supérieurs du Pays avec 35 des 42 équipements et services de la gamme correspondante, tels les lycées ou encore les hypermarchés ► figure 36. Parmi les pôles de services supérieurs des territoires voisins, Falaise, Argentan et Vire Normandie sont parfois plus proches que Flers et peuvent constituer une alternative pour les habitants de quelques communes de la CC Domfront Tinchebray Interco et de la CC du Val d'Orne. À l'échelle du territoire. les temps d'accès aux services supérieurs sont souvent plutôt élevés, près de 17 minutes en moyenne, soit deux de plus que dans le référentiel. L'accessibilité

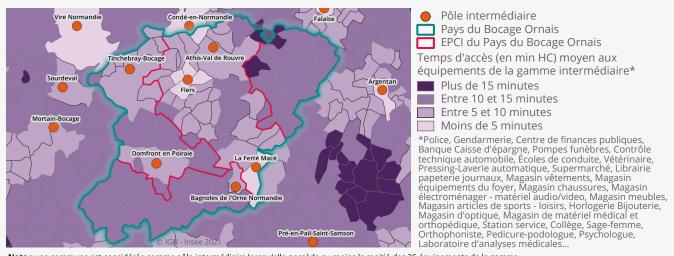
est, en toute logique, meilleure dans la CA Flers Agglo, avec un temps d'accès moyen inférieur à 14 minutes.

Plus encore que ceux de la CC du Val d'Orne, les habitants de la CC Andaine - Passais sont confrontés à des temps d'accès plus longs pour cette gamme de services. Ces temps dépassent en moyenne 23 minutes, en particulier dans la pointe sud-ouest de ce territoire.

Une progression du nombre de professionnels paramédicaux

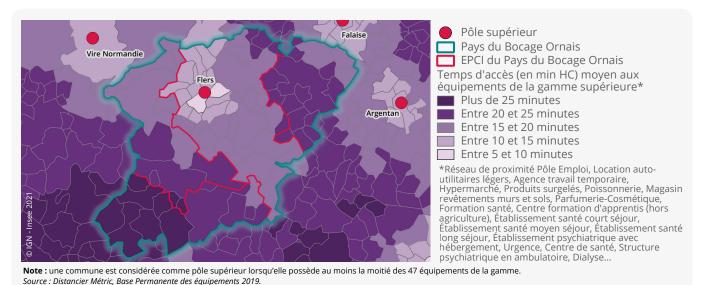
Au-delà des temps d'accès, le nombre d'équipements et/ou de services a parfois évolué. Entre 2014 et 2019 le nombre de médecins généralistes a diminué, tout comme celui des chirurgiens-dentistes, des ophtalmologues, des gastro-entérologues,

➤ 35. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme intermédiaire, en minutes



Note : une commune est considérée comme pôle intermédiaire lorsqu'elle possède au moins la moitié des 36 équipements de la gamme. Source : Distancier Métric, Base Permanente des équipements 2019.

▶ 36. Temps d'accès moyen en heures creuses aux équipements de la gamme supérieure, en minutes



des gynécologues et des psychiatres libéraux. Mais dans le même temps, un pneumologue et des sages-femmes libérales se sont installés ▶ figure 37. L'évolution de la démographie paramédicale est quant à elle aussi plutôt favorable, notamment en matière d'infirmiers. Cette croissance substantielle peut correspondre à la croissance du besoin dans un contexte de vieillissement démographique, même si le repli du nombre de généralistes demeure un enjeu fort pour ce territoire.

Seuls les commerces liés à l'automobile et aux soins esthétiques se développent

Entre 2014 et 2019, le nombre total de commerces du territoire a légèrement progressé, avec 18 établissements supplémentaires, mais d'importantes disparités apparaissent selon les types de magasins. À cet effet, seul le nombre de commerces liés à l'automobile (réparation automobile et de matériel agricole, écoles de conduite) et aux soins esthétiques (salons de beauté et parfumeries) augmente, et dans une moindre mesure celui des agences immobilières ► figure 38. En revanche, des commerces alimentaires de base comme les épiceries, les supérettes, les boucheries-charcuteries ou les boulangeries sont en recul et ont même disparu dans certaines communes entre 2014 et 2019, tout comme les magasins de meubles, de chaussures, d'articles de sport, d'équipement du foyer ou les librairies.

Conserver des commerces, un enjeu pour les petites communes

La plupart des communes du Pays du Bocage dispose d'au moins un commerce. Mais au regard des éléments précités, le maintien de commerces de proximité dans les petites communes apparaît comme déterminant pour garantir la cohésion territoriale du Pays du Bocage. L'identification des parties du territoire dénuées de commerces, ou les ayant perdus, permet de localiser les territoires à enjeu. 20 communes, plutôt concentrées à l'est du territoire, n'en possèdent aucun en 2019 ► figure 39, et 32 communes sont dépourvues de commerces alimentaires. Ces communes sans commerce alimentaire sont localisées principalement en périphérie du territoire, et quatre « blocs » de communes apparaissent : un premier centré sur Bazoches-au-Houlme rassemble six communes situées au nord de la CC du Val d'Orne, un deuxième compte huit communes situées à la limite de cet EPCI et de la CA Flers Agglo autour de Faverolles, un troisième est composé de six communes au centre du Pays autour

➤ 37. Évolution des services de santé par type de professionnels entre 2014 et 2019

	Nombre de communes (sur 86) offrant chacun des services suivants en 2019	Évolution du nombre de communes offrant chacun des services suivants entre 2014 et 2019	Nbre total de services de santé en 2019	Évolution du nombre total de services de santé entre 2014 et 2019
Établissement santé court séjour	3	+0	3	-1
Établissement santé moyen séjour	4	+0	6	-1
Établissement psychiatrique	1	-2	5	-1
Urgences	3	+0	3	+0
Maternité	1	+0	1	+0
Structures psychiatriques en ambulatoire	3	+0	12	+0
Centre médecine préventive	1	+1	1	+1
Dialyse	1	+0	2	+0
Hospitalisation à domicile	2	+1	2	+1
Médecin généraliste	18	-4	51	-17
Spécialiste en cardiologie	2	+1	2	+0
Spécialiste en dermatologie vénéréologie	2	+0	2	+0
Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie	2	+0	2	-1
Spécialiste en psychiatrie	1	-1	1	-2
Spécialiste en ophtalmologie	1	-1	1	-3
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	1	+0	1	+0
Spécialiste en pédiatrie	1	+0	1	+0
Spécialiste en pneumologie	2	+1	2	+1
Spécialiste en gynécologie	2	-1	2	-1
Chirurgien dentiste	7	-1	28	-5
Sages-femmes	2	+1	3	+2
Infirmier	25	+1	142	+17
Masseur kinésithérapeute	15	+0	42	-4
Orthophoniste	7	+1	18	+7
Audio prothésiste	3	+2	4	+3
Psychomotricien	2	+2	2	+2
Pharmacie	17	+0	35	+1
Laboratoire d'analyses et biologie médicale	3	+0	3	+0
Ambulance	11	-1	17	-6
Établissement thermal	1	+0	1	+0
Hébergement pour personnes âgées	15	+2	26	+3
Hébergement pour enfants handicapés	2	-1	6	-2
Hébergement pour adultes handicapés	6	+1	7	+0
Travail protégé	3	+0	5	+0
Nombre de communes ayant au moins un service de santé ou nombre total de services de santé	34	+3	439	-6

Lecture: les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les services de santé qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) dans le Pays du Bocage entre 2014 et 2019.

Champ: Sont retenus les praticiens exerçant leur activité principale en libéral (en cabinet individuel ou de groupe ou en société). Sont donc exclus, par exemple, les médecins fonctionnaires et les médecins salariés exerçant en établissement sanitaire. Source: Base Permanente des Équipements 2014 et 2019.

► 38. Évolution du commerce entre 2014 et 2019

		Évolution du nombre de communes possédant un commerce entre 2014 et 2019	Nombre total de commerces en 2019	Évolution du nombre total de commerces entre 2014 et 2019
Banque, Caisse d'Épargne	15	+0	71	-2
Pompes funèbres	9	-1	14	-5
Bureau de poste	9	+0	9	+0
Relais poste	16	+0	17	-1
Agence postale	13	+0	16	+0
Réparation auto et de matériel agricole	41	+3	126	+5
Contrôle technique automobile	5	+0	11	-1
École de conduite	12	+2	25	+2
Coiffure	37	-1	129	+1
Restaurant	44	-4	203	+4
Agence immobilière	14	+3	33	+6
Blanchisserie-Teinturerie	6	+0	12	-3
Soins de beauté	17	+2	43	+9
Hypermarché	2	-1	3	-2
Supermarché	9	+1	16	+1
Supérette	5	-1	7	-2
Épicerie	22	-6	34	-6
Boulangerie	31	-2	75	-1
Boucherie charcuterie	20	-2	46	-4
Produits surgelés	1	+1	1	+1
Poissonnerie	1	-1	1	-1
Librairie papeterie	11	-2	19	-5
Magasin de vêtements	11	+5	74	-1
Magasin d'équipements du foyer	9	+1	12	-6
Magasin de chaussures	5	-3	14	-8
Magasin d'électroménager	7	-1	11	+0
Magasin de meubles	5	+0	16	-2
Magasin d'art. de sports et de loisirs	5	-2	8	-6
Parfumerie	7	+4	14	+7
Horlogerie-Bijouterie	5	+0	7	-2
Fleuriste	18	+1	32	-3
Magasin d'optique	5	-2	19	+1
Nombre de communes ayant au moins un commerce ou nombre total de commerces	66	+2	1 118	+18

Lecture: les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types de commerce qui ont connu une hausse sensible (respectivement une baisse sensible) dans le Pays du Bocage entre 2014 et 2019.

Source: Base Permanente des Équipements 2014 et 2019.

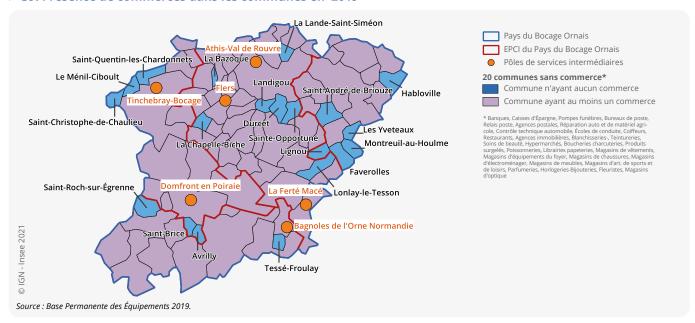
de Landigou, et le dernier regroupe trois communes de la pointe nord-ouest du Pays autour du Ménil-Ciboult ► figure 40.

Entre 2014 et 2019, les communes qui ont gagné des commerces (29) sont un peu plus nombreuses que celles qui en ont perdu (23). Toutefois, les communes qui ont perdu des magasins d'alimentation restent plus nombreuses que celles qui en ont gagné (respectivement 25 et 14;

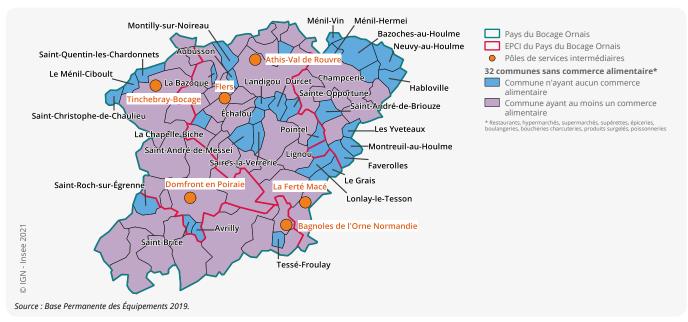
figure 41). Cinq d'entre elles ont par ailleurs perdu leur dernier commerce alimentaire: Bazoches-au-Houlme, Landigou, Saires-la-Verrerie et Saint-Brice. En revanche, les communes qui ont gagné

des commerces non alimentaires sont deux fois plus nombreuses que celles qui en ont perdu (31 contre 15; ► figure 42). Parmi les 86 communes du territoire, 47 n'ont ni gagné ni perdu de commerces et 41 communes en ce qui concerne les seuls commerces alimentaires. ●

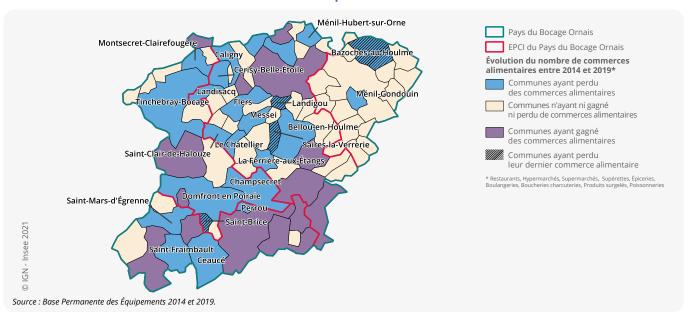
▶ 39. Présence de commerces dans les communes en 2019



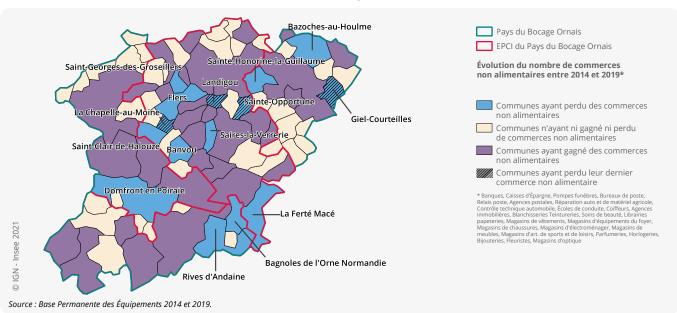
▶ 40. Présence de commerces alimentaires dans les communes en 2019



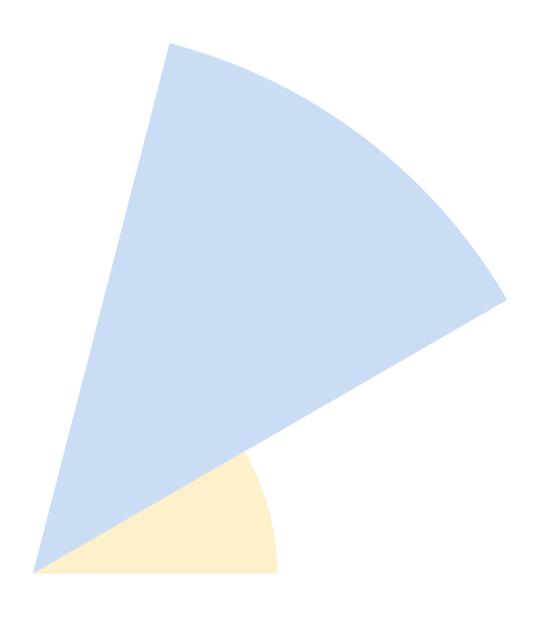
▶ 41. Évolution du nombre de commerces alimentaires par commune entre 2014 et 2019



▶ 42. Évolution du nombre de commerces non alimentaires par commune entre 2014 et 2019



Flux d'actifs et de revenus



Des navettes domicile-travail avec l'extérieur du territoire moins fréquentes qu'ailleurs

Au regard des comportements observés dans des espaces comparables, les actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaillent davantage au sein de leur territoire de résidence qu'à l'extérieur de celui-ci. Les emplois du territoire sont également plus fréquemment occupés par des résidents. Les migrations domicile-travail entrantes, concernant des actifs qui travaillent dans le Pays du Bocage et résident à l'extérieur, compensent presque les flux en sens inverse. Mais les navettes sortantes se développent plus rapidement que les navettes entrantes, ce qui provoque une légère détérioration du solde de ces navettes. Les principaux échanges sont tournés vers le nord du Pays du Bocage, avec la CC Intercom de la Vire au Noireau.

Un marché local du travail relativement autonome

Les résidents du Pays du Bocage qui occupent un emploi travaillent très majoritairement dans ce territoire (81 % en 2017). Cette proportion de travailleurs stables ▶ définitions est nettement supérieure à celle de chacun des territoires de comparaison (56 % en moyenne), quelles que soient les catégories socioprofessionnelles et les tranches d'âge. Seuls 19 % des actifs en emploi résidant dans le Pays du Bocage travaillent donc à l'extérieur en 2017 ► figure 43. De façon symétrique, moins d'un emploi local sur cinq est occupé par un actif qui réside à l'extérieur du territoire (18,5 % en 2017). Cette part est, à nouveau, la moins élevée parmi les territoires de comparaison pour lesquels elle s'établit en moyenne à 28 %. Avec 6 410 sortants et 6 160 entrants en 2017, le solde des navettes domicile-travail est donc légèrement déficitaire. Dans un contexte de développement global des mobilités domiciletravail dans tous les territoires, les sorties du Pays du Bocage ont davantage augmenté que les entrées (respectivement + 500 et + 200 entre 2007 et 2017). Initialement en très léger excédent, le solde des navettes est ainsi devenu légèrement négatif de 250 navetteurs

Des flux de navettes domiciletravail principalement tournés vers le nord du Pays du Bocage

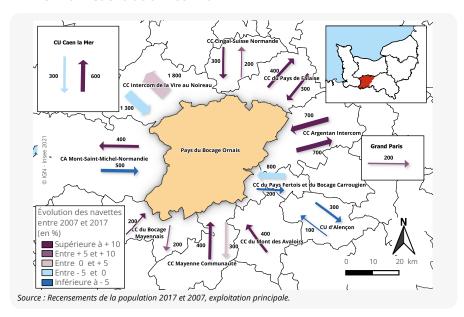
Une partie des actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaille dans des établissements localisés dans les territoires contigus, voire plus éloignés comme le Grand Paris ► figure 44.

43. Indicateurs relatifs aux navettes domicile-travail du Pays du Bocage en 2017

	2017	2007	Évolution 2007 - 2017
Stables (1)	27 159	30 390	- 3 231
Sortants (2)	6 410	5 911	+ 499
Entrants (3)	6 160	5 969	+ 191
Solde des navettes (3) - (2)	-250	58	- 308
Emploi au lieu de travail (1) + (3)	33 319	36 359	- 3 040
Emploi au lieu de résidence (1) + (2)	33 569	36 301	- 2 732
Taux de stables (1) / ((1) + (2))	80,9	83,7	- 2,8
Taux de sortie (2) / ((1) + (2))	19,1	16,3	+ 2,8
Taux d'entrée (3) / ((1) + (3))	18,5	16,4	+ 2,1

Lecture: En 2017, parmi les 33 569 personnes occupant un emploi et résidant dans le Pays du Bocage, 27 159 travaillent dans ce territoire (stables) et 6 410 à l'extérieur (sortants). À l'inverse, 6 160 personnes occupent un emploi dans le Pays du Bocage mais n'y résident pas (entrants). Le solde entre ces navettes domicile-travail entrantes et sortantes est ainsi négatif de 250 personnes en 2017. Au total, 33 319 personnes occupent un emploi dans le Pays du Bocage, qu'elles y résident ou non. Parmi les personnes résidant dans le territoire et occupant un emploi, 80,9 % d'entre elles travaillent dans le territoire (taux de stables) et 19,1 % en sortent pour travailler (taux de sortie). Parmi les personnes travaillant dans un établissement de ce territoire, 18,5 % d'entre elles résident à l'extérieur (taux d'entrée). Source: Recensements de la population 2017 et 2007, exploitations principales.

► 44. Flux de navetteurs entre le Pays du Bocage et les EPCI limitrophes en 2017 et évolution 2007-2017

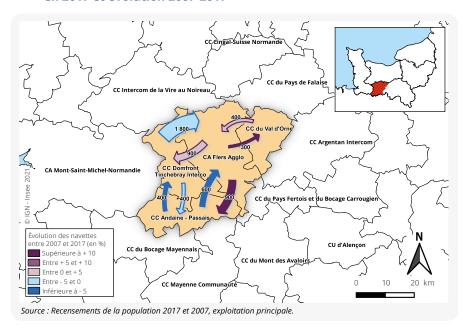


À l'inverse, les employeurs du territoire accueillent en partie une main d'œuvre qui réside à l'extérieur. Les principaux flux de ces migrations alternantes sont tournés vers le nord du Pays du Bocage, avec la CC Intercom de la Vire au Noireau, notamment les communes de Condé-en-Normandie et de Vire Normandie. En 2017, 1 800 actifs résidant sur le territoire étudié vont travailler dans cet EPCI et 1 300 personnes effectuent le trajet inverse. Mais 700 actifs se rendent aussi dans la CC Argentan Intercom et 600 dans la CU Caen la Mer.

Entre 2007 et 2017, les flux sortants et à destination de chacun des EPCI limitrophes s'accroissent, excepté vers la CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, ou encore la Communauté urbaine (CU) d'Alençon, des territoires au sein desquels l'emploi s'est replié de 15 % et de 7 % au cours de cette période. Dans le même temps, les flux entrants depuis la CC Intercom de la Vire au Noireau et la CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, les plus importants en volume, diminuent. Mais certains flux, moins volumineux, progressent, notamment depuis la CC Cingal Suisse Normande et la CC du Pays de Falaise.

Au-delà des échanges avec les territoires limitrophes, les navettes domicile-travail sont également nombreuses entre les quatre EPCI qui composent le Pays du Bocage. Parmi ceux-ci, les principaux flux s'opèrent entre la CA Flers Agglo

► 45. Flux de navetteurs entre les EPCI du Pays du Bocage en 2017 et évolution 2007-2017



et la CC Domfront Tinchebray Interco.
Le premier territoire attire 1 800 actifs résidant dans le second, attirés notamment par les grands établissements industriels et de services du Pays du Bocage, qui sont principalement situés à Flers ou à proximité ▶ figure 45. Le flux symétrique, de la CA Flers Agglo vers la CC Domfront Tinchebray Interco concerne 900 personnes. Les échanges sont également denses entre la CA Flers Agglo et la CC Andaine - Passais, une résultante

de la proximité géographique de La Ferté Macé avec Rives d'Andaine et Bagnoles de l'Orne Normandie, des communes offrant plusieurs milliers d'emplois. Au sein même de la CA Flers Agglo, les flux entre les unités urbaines de Flers et de La Ferté Macé, principaux pôles d'emplois du territoire, sont également importants et concernent une centaine de navetteurs de part et d'autre.

Capter des salaires : un enjeu pour les territoires

Le niveau de vie des habitants du Pays du Bocage est moins élevé que celui des résidents d'espaces comparables, conséquence de salaires inférieurs et d'une part importante des pensions de retraites dans le revenu des ménages, dans ce territoire qui compte un tiers d'ouvriers et plus d'un tiers de retraités.

En 2017, les établissements du territoire ont versé 589 millions d'euros de salaires, dont les trois quarts à des résidents. Mais par le jeu des navettes domicile-travail, le Pays du Bocage reçoit davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire de 17 millions d'euros en 2017.

À l'échelle des EPCI, les deux tiers des salaires des résidents de la CA Flers Agglo sont gagnés dans ce même territoire, car il possède des pôles d'emploi importants. Cette proportion est de moins d'un tiers dans la CC Domfront Tinchebray Interco, et d'un quart dans la CC du Val d'Orne, des territoires dépendant de marchés du travail extérieurs à ces EPCI, situés dans le Pays du Bocage ou au-delà.

Des disparités de niveaux de vie au sein du territoire

En 2017, le niveau de vie médian
▶ définitions des habitants du Pays du Bocage s'élève à 19 380 euros, un niveau inférieur de 1 160 euros à celui du référentiel de comparaison. Les niveaux de vie sont plus élevés dans les communes périurbaines proches de Flers ▶ figure 46 que dans la commune de Flers elle-même en raison notamment de la présence dans cette ville de quartiers de la politique de la ville (Saint-Michel et Saint-Sauveur). La plupart des communes dont le niveau

de vie des habitants est moins élevé se concentrent dans la CC Andaine - Passais, à l'exception notable de Bagnoles de l'Orne Normandie.

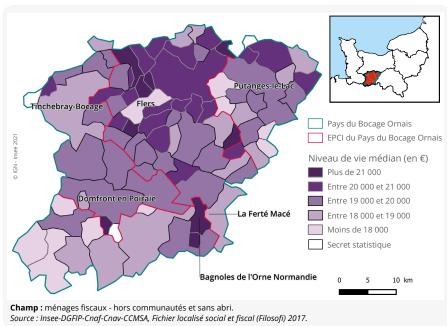
Pour autant, le niveau de vie, en euros courants ▶ définitions, augmente à un rythme comparable dans le Pays du Bocage et dans les territoires de comparaison (+ 7,0 % et + 7,5 % entre 2012 et 2017) ▶ figure 47. Le niveau de vie médian progresse à un rythme proche dans chaque EPCI, au sein des villes comme des communes rurales. Cette croissance est un peu moins élevée

dans l'unité urbaine de La Ferté Macé (+ 4,9 %). Cette ville a en effet connu le repli de l'emploi, pour ses résidents, le plus marqué entre 2007 et 2017 parmi les pôles urbains du territoire étudié (- 22 %).

Un poids important des pensions de retraite

Si le niveau de vie médian est moins élevé dans le Pays du Bocage, c'est le fait d'un moindre poids des revenus salariaux dans le revenu disponible des ménages. En 2017, les salaires apportent 54 % de ce

► 46. Revenu médian des ménages par commune et par unité de consommation en 2017



► 47. Évolution du revenu médian des ménages par unité de consommation entre 2012 et 2017

	Niveau méd		Évolution 2012-2017		
	2012	2017	En En %		
Pays du Bocage Ornais	18 110	19 380	+ 1 270 + 7,0		
CA Flers Agglo	18 170	19 430	+ 1 260 + 7,0		
Unité urbaine de Flers	17 450	18 710	+ 1 260 + 7,2		
Unité urbaine de La Ferté Macé	17 460	18 320	+ 860 + 4,9		
CC Andaine – Passais	18 090	19 320	+ 1 230 + 6,8		
Unité urbaine de Bagnoles de lOrne	20 150	21 450	+ 1 300 + 6,4		
CC Domfront Tinchebray Interco	17 970	19 260	+ 1 290 + 7,2		
Unité urbaine de Tinchebray-Bocage	17 590	18 810	+ 1 220 + 6,9		
Unité urbaine de Domfront en Poiraie	18 410	19 790	+ 1 380 + 7,5		
CC du Val d'Orne	17 920	19 230	+ 1 310 + 7,3		
Territoires de comparaison	19 110	20 540	+ 1 430 + 7,5		

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abri. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012 et 2017.

► 48. Décomposition du revenu des ménages en 2017

	Pays du Bocage Ornais	CC Domfront Tinchebray Interco	CA Flers Agglo	CC Andaine - Passais	CC du Val d'Orne	Territoires de comparaison	Territoires de comparaison isolés
Part des revenus d'activité dans le revenu disponible, dont :	62,3	62,8	63,0	57,1	66,1	67,8	65,0
Part des salaires et traitements dans le revenu disponible	53,6	53,8	55,0	47,2	55,3	59,2	56,5
Part des indemnités de chômage dans le revenu disponible	2,8	2,5	3,0	2,2	3,0	3,2	3,4
Part des revenus des activités non salariées dans le revenu disponible	5,9	6,5	5,0	7,7	7,8	5,4	5,1
Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible	35,9	34,6	35,8	39,5	31,9	32,4	34,7
Part des revenus du patrimoine et autres revenus dans le revenu disponible	9,4	9,7	8,5	12,9	10,1	8,8	8,7
Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible, dont :	5,7	5,6	6,1	4,4	5,0	5,5	6,0
Part des prestations familiales dans le revenu disponible	2,4	2,4	2,5	1,9	2,5	2,4	2,4
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	2,0	1,9	2,1	1,5	1,6	1,9	2,2
Part des prestations logement dans le revenu disponible	1,3	1,3	1,5	1,0	0,9	1,2	1,3
Part de l'ensemble des impôts dans le revenu disponible	-13,3	-12,7	-13,4	-13,9	-13,1	-14,5	-14,4

Lecture: Les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types de revenus qui sont plus présents (respectivement moins présents) dans le territoire concerné. Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

revenu, soit près de six points de moins que dans les territoires de comparaison ► figure 48. Cet écart résulte, en premier lieu, d'une structure différente des catégories socioprofessionnelles des salariés. En effet, les ouvriers, catégorie moins bien rémunérée, sont davantage présents dans le Pays du Bocage que dans le référentiel (32 % contre 26 %), au détriment des cadres et professions intermédiaires. En second lieu, et bien que les ouvriers non qualifiés soient légèrement mieux rémunérés dans le Pays du Bocage, les rémunérations sont généralement moins élevées dans ce territoire que dans le référentiel pour la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles.

En outre, la population du Pays du Bocage étant vieillissante, la proportion de retraités y est plus importante et la part des pensions de retraites dans le revenu disponible des ménages atteint 36 %, soit quatre points de plus que dans le référentiel. En 2017, les retraités représentent en effet 37 % des habitants de 15 ans ou plus, six points de plus que dans les territoires de comparaison. Les revenus proviennent aussi davantage des activités non salariées, plus importantes dans le Pays du Bocage (13 % contre 12 % en 2017), traduction logique du poids de l'agriculture dans l'économie locale. Les prestations sociales apportent 6 % du revenu disponible des ménages, comme dans les territoires de comparaison, dont 42 % proviennent des prestations familiales, 35 % des minima sociaux et 23 % des prestations liées au logement.

Cette moindre part des revenus d'activité dans le revenu disponible des ménages concerne particulièrement la CC Andaine - Passais, dans laquelle plus de la moitié du revenu disponible est issue soit des pensions de retraite, soit des revenus du patrimoine. Les revenus d'activité non salariées sont aussi plus présents dans ce territoire, tout comme dans la CC du Val d'Orne.

Les trois quarts des salaires versés par les établissements du Pays du Bocage le sont à des actifs qui y résident

Sur les 606 millions d'euros de salaires versés aux résidents du Pays du Bocage en 2017, 434 millions le sont par des établissements du territoire ► figure 49 et 172 millions par des établissements situés à l'extérieur (salaires captés). Ces 172 millions d'euros de salaires captés représentent 28 % des salaires versés aux ménages de ce territoire, dont 6 % proviennent de la CC Intercom Vire au Noireau, 4 % de la CU Caen la Mer et 3 % de la CU d'Alençon. Ainsi, 72 % des salaires des résidents du Pays du Bocage sont gagnés sur place, une proportion supérieure de 32 points à celle des territoires de comparaison, et qui traduit son autonomie en matière de revenus. À l'inverse, parmi les 589 millions d'euros de salaires versés la même année par des employeurs du Pays du Bocage, 155 millions sortent de ce territoire, versés à des salariés résidant à l'extérieur (salaires évadés). Par le jeu des navettes domiciletravail, le Pays du Bocage reçoit par conséquent davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire

de 17 millions d'euros en 2017. En effet, les actifs sortants, apportant leur salaire dans le Pays du Bocage, sont plus nombreux que les actifs entrants, dont les salaires quittent ce territoire (respectivement 6 400 et 6 150 en 2017). Pourtant, les entrants sont davantage des cadres, une catégorie d'actifs mieux rémunérée.

Le Pays du Bocage : un carrefour de ressources

Selon les EPCI, la répartition de la masse salariale des résidents entre salaires gagnés sur place et à l'extérieur est très variable. Dans la CA Flers Agglo, les deux tiers des salaires des résidents sont gagnés sur place, grâce notamment aux deux principaux pôles d'emplois du Pays du Bocage que sont Flers et La Ferté Macé. À l'inverse, chacun des trois autres EPCI est très dépendant des revenus captés à l'extérieur de son territoire, moins de la moitié des salaires des résidents étant versés par des établissements locaux. Cette proportion n'est même que d'un quart dans la CC du Val d'Orne. Dans ce territoire, 54 % des salaires des résidents sont versés par des établissements situés en dehors du Pays du Bocage Ornais,

► 49. Les différents concepts de masse salariale : l'exemple du Pays du Bocage



notamment dans la CC du Pays de Falaise et la CC Argentan Intercom ▶ figure 50. Symétriquement, une partie des salaires versés par les employeurs locaux le sont à des salariés qui ne résident pas dans ces territoires. Dans chacune des trois communautés de communes du Pays du Bocage, plus de la moitié des masses salariales versées par des employeurs locaux s'évade ainsi de chacun de ces territoires ▶ figure 51.

Finalement, le montant des salaires versés par les établissements de la CA Flers Agglo à des non-résidents (salaires évadés) est supérieur de 26 millions d'euros en 2017 à celui des salaires gagnés à l'extérieur par des résidents (salaires captés). Les salaires versés par les établissements de ce territoire constituent ainsi pour partie des revenus destinés à ses voisins. La CA Flers Agglo attire en effet de nombreux navetteurs, résidant notamment dans la CC Domfront Tinchebray Interco.

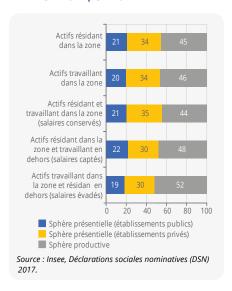
À l'inverse, dans la CC Domfront Tinchebray Interco seuls 30 % des salaires des résidents sont gagnés sur place et le montant des salaires captés est deux fois plus important que celui des salaires évadés. Ce territoire est en effet fortement dépendant de revenus gagnés à l'extérieur, notamment dans la CA Flers Agglo, dont il retire 35 % des salaires de ses résidents, soit plus que la masse salariale gagnée sur place par ses résidents (30 %). Dans la CC Andaine - Passais, quant à elle, les salaires captés compensent presque les salaires évadés.

Les salaires versés par la sphère productive sont plus « mobiles » entre les territoires

Les salariés résidant et travaillant dans le Pays du Bocage retirent un peu plus de la moitié (56 %) de leurs revenus de la sphère présentielle ▶ définitions; ▶ figure 52, tournée vers la satisfaction des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ▶ définitions. Les navetteurs, quant à eux, tirent davantage leurs revenus salariaux de la sphère productive, orientée vers la production de biens et de services non destinés à une consommation locale. Ainsi, légèrement plus de la moitié (52 %) des salaires des actifs travaillant dans le Pays du Bocage et résidant à l'extérieur relève de cette sphère.

Par ailleurs, la sphère productive contribue davantage à la richesse dégagée ▶ définitions dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (54 % contre 50 % ; ▶ figure 53), en lien avec sa spécificité industrielle. Cette prédominance de la sphère productive s'observe en particulier dans les trois communautés de communes. ●

► 52. Répartition de la masse salariale par sphère d'activité en 2017, en %



► 50. Répartition de la masse salariale des résidents des EPCI du Pays du Bocage par lieu de travail en 2017

		Lieu de travail						
		CA Flers Agglo	CC Andaine Passais	CC Domfront Tinchebray Interco	CC du Val d'Orne	Hors Pays du Bocage Ornais	Masse salariale totale au lieu de résidence (%)	Masse salariale totale au lieu de résidence (k€)
Lieu de résidence	CA Flers Agglo	65	4	4	1	26	100	383 040
	CC Andaine Passais	18	46	8	0	28	100	75 690
	CC Domfront Tinchebray	35	6	30	0	29	100	110 080
	CC du Val d'Orne	18	1	1	26	54	100	36 660
	Masse salariale totale au lieu de travail (k€)	409 130	79 840	72 600	27 090	///	///	///

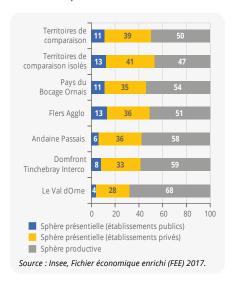
Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017.

▶ 51. Les flux de salaires dans les EPCI du Pays du Bocage en 2017

	CA Flers Agglo	CC Andaine Passais	CC Domfront Tinchebray Interco	CC du Val d'Orne	Pays duBocage Ornais
Salaires conservés dans la zone (millions d'€)	248	35	33	9	434
Salaires évadés (millions d'€)	161	45	39	18	155
Part des salaires évadés sur les salaires au lieu de travail (%)	39	56	54	. 65	26
Salaires captés (millions d'€)	135	41	77	27	172
Part des salaires captés sur les salaires au lieu de résidence (%)	35	54	70	74	28
Solde salaire captés – salaire évadés (millions d'€)	-26	-4	37	10	17
Rapport salaires captés / salaires évadés	0,8	0,9	1,9	1,5	1,1

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017.

➤ 53. Répartition de la richesse créée par sphère d'activité en 2017, en %



Définitions, méthodologie, sources et pour en savoir plus

▶ Définitions

Degré de densité communale

Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, on utilise la grille communale de densité qui s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de un kilomètre de côté. On repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité de population de la commune comme dans l'approche habituelle).

Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens. Ainsi, on distingue parmi les communes peu denses, des communes très peu denses.

La grille communale permet de distinguer quatre catégories de communes :

- · les communes densément peuplées,
- · les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

Densité de population

La densité de population est le rapport entre la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Emploi touristique

L'emploi touristique correspond aux emplois locaux induits par la présence de touristes dans la zone de réception. Ainsi, la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne constituent pas une dépense dans la zone de réception. La catégorie « Autres » inclut : la location de logements, les agences immobilières, les banques, les transports de voyageurs par taxis, les activités photographiques, la location de courte durée de voitures, l'organisation de foires, salons professionnels et congrès, la blanchisserie-teinturerie, la collecte, le traitement et l'élimination des déchets non dangereux.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose sur le repérage des secteurs d'activité concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité. Certaines activités sont spécifiquement touristiques comme l'hôtellerie ou les campings. La totalité de l'emploi est alors comptée comme touristique dans la mesure où ces activités n'existeraient probablement pas sans les touristes.

D'autres activités sont partiellement touristiques comme la restauration, le commerce de détail ou l'artisanat. Dans ce cas, l'emploi touristique résulte de la différence entre l'emploi total et l'estimation de l'emploi destiné à la population résidente. Cette dernière est estimée à partir de la moyenne des trois mois où l'emploi est le moins élevé (période creuse).

L'estimation de l'emploi touristique provient des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de 2017 pour l'emploi salarié et des données de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale de 2017 (Acoss) pour l'emploi non salarié. Les DADS permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à différentes informations, notamment le lieu de travail, la qualification, les dates de début et de fin de période de paie. Ces informations sont complétées sur le champ des non-salariés par le fichier de l'Acoss.

Euros courants

Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants.

Gammes d'équipements

La Base Permanente des Équipements (BPE) rassemble des données sur les points d'accès aux équipements et aux services destinés à la population. La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en matière de services à la population. En 2019, les équipements se répartissent en trois gammes :

- la gamme de proximité, qui comprend les services les plus utilisés par la population comme les boulangeries, médecins généralistes ou écoles élémentaires (28 équipements).
- la gamme intermédiaire, avec des services moins accessibles aux territoires plus ruraux, comme les collèges, banques ou stations services (36 équipements),
- la gamme supérieure, qui comprend notamment les médecins spécialistes, hypermarchés ou établissements de santé plutôt présents dans les grandes agglomérations (47 équipements).

Une commune est considérée comme pôle, dans une gamme donnée, si elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme.

Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Richesse dégagée

La richesse dégagée par les établissements

est issue de la valeur ajoutée des entreprises et elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsque l'entreprise est non marchande, la richesse dégagée est assimilée aux rémunérations versées. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements.

Solde migratoire - Excédent migratoire - Déficit migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Ce concept est indépendant de la nationalité. On parle d'excédent migratoire lorsque le nombre d'arrivées est supérieur à celui des départs. À l'inverse, on parle de déficit migratoire lorsque le nombre de départs est supérieur à celui des arrivées.

Solde naturel - Excédent naturel - Déficit naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. À l'inverse, lorsque le nombre de naissances est inférieur à celui des décès, on parle de déficit naturel.

Sphère économique

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux de création d'établissements

Le taux de création d'établissements est le rapport du nombre des créations d'établissements d'une année n au stock d'établissements au 31 décembre de l'année n-1.

Transferts d'établissements

Le transfert d'établissement correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre.

Travailleur stable

Un travailleur stable réside et travaille dans la même zone géographique.

► Méthodologie : les projections de population

Le modèle Omphale, basé sur les données du recensement de la population 2013 et de l'état civil jusqu'en 2015, permet de réaliser des projections d'année en année de la population d'un territoire. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios peuvent être élaborés en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Le scénario dit tendanciel décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent :

- · les quotients d'émigration d'une zone vers une autre sont maintenus constants à leur niveau de 2013,
- l'indice conjoncturel de fécondité est maintenu constant à partir de 2019,
- les gains d'espérance de vie sont parallèles à la tendance centrale France entière,
- le solde avec l'étranger est une déclinaison locale du solde France entière, il est constant.

D'autres scénarios ont été élaborés en modifiant les flux migratoires à destination du Pays du Bocage Ornais pour mesurer l'impact de l'attractivité du territoire sur l'évolution de la population et connaître le nombre d'arrivées supplémentaires qui permettrait de retrouver le même niveau de population qu'en 2020.

► Sources

Base permanente des équipements

La base permanente des équipements (BPE) est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1er janvier de chaque année. Elle porte sur plus de 180 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

La BPE est construite à partir de sources administratives diverses. Elle rassemble des données sur des points d'accès aux services destinés à la population, ou « équipements », localisés à des niveaux géographiques fins.

La BPE permet notamment d'étudier la structure de l'offre de services sur un territoire : volume d'équipements, présence ou absence, concentration ou dispersion, mise en évidence de pôles de services ou de territoires dépourvus de services, calcul de distances entre communes équipées et non équipées, calcul de taux d'équipement par la mise en rapport des équipements et leurs utilisateurs potentiels, constitution de paniers d'équipements sur une thématique particulière, etc.

Depuis septembre 2018, des données concernant la BPE sont diffusées en évolution sur l'ensemble du territoire, hors Mayotte. Elles portent sur un nombre restreint de type d'équipement et sur deux années espacées d'un pas quinquennal (2014-2019 pour les données les plus récentes).

Déclaration annuelle de données sociales – Déclarations sociales nominatives

La Déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.
Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers-employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique francais.

Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération, etc.), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, lieu de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille, etc.).

La validité 2017 est la première validité mobilisant essentiellement les Déclarations sociales nominatives (DSN) sur le champ privé. Cette nouvelle source de données remplace progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les données utilisées pour la validité 2017 sont donc issues pour partie de DSN (environ 75 % des entreprises) et pour partie de DADS (25 % des entreprises), alors que celles de la validité 2016 sont produites à partir des seules DADS.

Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux

Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (FiLoSoFi) a été mis en œuvre afin de disposer d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supracommunale et infra-communale. Dans cette étude, la médiane du revenu disponible après impôts (niveau de vie) et la structure du revenu disponible ont été utilisées.

Fichier économique enrichi

Le fichier économique enrichi (FEE) est un fichier d'établissements qui cumule les informations issues de l'emploi (Flores) et de la comptabilité des entreprises (Fichier Approché des Résultats Ésane, Fare).

Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié

Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs). Par rapport aux autres sources disponibles sur l'emploi salarié au niveau local, il constitue un produit intermédiaire entre les estimations d'emploi d'une part, qui sont des statistiques agrégées au niveau des régions, départements et zone d'emploi, et d'autre part les fichiers de micro-données de niveau « postes de travail ».

Recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domiciletravail ou domicile-études, etc.

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes, avec abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Répertoire des entreprises et des établissements

Le Répertoire des entreprises et des établissements (REE) est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Ce répertoire permet de constituer un certain nombre de fichiers annuels :

- les bases de stocks sont constituées à partir du REE et regroupent d'une part les unités légales actives et d'autre part les établissements actifs en France métropolitaine et dans les DOM au 31 décembre de l'année considérée,
- les fichiers annuels de créations d'entreprises et de créations d'établissements sont constitués à partir du REE.

Dans cette étude, les évolutions des créations et des transferts d'établissements sont mesurées entre les périodes 2006-2008 et 2016-2018. L'impact de la démographie des établissements sur l'évolution de l'emploi salarié marchand non agricole est mesuré entre 2008 et 2017.

► Pour en savoir plus

- Barthélémy D., Le Graët A., Maillard M., « Le chômage est moins marqué dans les zones d'emploi de l'ouest de la Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 90, janvier 2021.
- Bentabet M., Bigot I., De Biasi K., Fichot C., Mura B., Moisan M., Mounchit N., Silvestre É., Sueur C., « Les établissements publics de coopération intercommunale normands au premier janvier 2017 », *Insee Dossier Normandie* n° 5, avril 2017.
- Bigot I., Comte-Trotet V., Fichot C., Levouin C., Moisan M., Silvestre É., Sueur C., « La Normandie à travers la crise : Une timide reprise après crise en Normandie », Insee Dossier Normandie n° 2, novembre 2016.
- Brendler J., Hurard C., « Les moteurs de la croissance démographique normande à l'arrêt entre 2013 et 2018 », *Insee Analyses Normandie* n° 89, décembre 2020.
- **Brendler J., Jerrari K.**, « Une forte hausse de la vacance des logements en Normandie du fait d'une croissance démographique atone », *Insee Analyses Normandie* n° 85, octobre 2020.
- Brunet L., Bigot I., Boniou C., Charles A., Dardaillon B., Follin J., Le Graët A., Letournel J., Louza T., Moisan M., Mounchit N., Mura B., Poupet C., « La Normandie et ses territoires », Insee Dossier Normandie n° 11, mai 2018.
- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Les conditions de vie des seniors en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 58, avril 2019.
- Horvais A.S., Louza T., Maillard M., « Pays du Bocage Ornais : un territoire relativement autonome », *Insee Analyses Normandie* n° 93, juin 2021.
- Hurard C., Levouin C., « En Normandie, l'évolution du nombre de points d'accès aux services est plus rapide que celle de la population », *Insee Analyses Normandie* n° 51, septembre 2018.
- Maillard M., Mounchit N., « Au sein des villes de taille intermédiaire, le commerce de centreville résiste mieux en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 71, novembre 2019.
- Poupet C., Roger P., « 7 300 Britanniques résident en Normandie », *Insee Flash Normandie* n° 96, octobre 2020.
- Poupet C., Roger P., « Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse », *Insee Analyses Normandie* n° 82, septembre 2020.

Diagnostic démographique et économique du Pays du Bocage Ornais

Insee Dossier Normandie n°18

Juin 2021

Peuplé de près de 90 000 habitants en 2017, le Pays du Bocage Ornais forme la partie ouest du département de l'Orne. Avec 15 800 habitants en 2017, Flers est la principale commune de ce territoire essentiellement rural et relativement éloigné des grands pôles urbains. Le territoire connaît une érosion démographique depuis 40 ans, qui résulte d'un déficit migratoire et d'un déficit naturel. Ce repli démographique du territoire touche principalement les villes, dont une partie des habitants migre vers des communes périurbaines ou rurales, lesquelles connaissent, de ce fait, une croissance. Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le territoire pourrait encore perdre 5 300 habitants d'ici à 2040, un rythme deux fois plus élevé qu'au cours des 40 dernières années. Le maintien du niveau actuel de population supposerait d'accueillir 360 personnes supplémentaires chaque année.

L'économie locale offre 33 300 emplois en 2017, dont un quart dans l'industrie. Malgré la perte de 3 000 emplois entre 2007 et 2017, le chômage n'a pas augmenté dans des proportions équivalentes compte tenu d'une baisse de la population active. À la faveur de l'expansion des activités liées à l'automobile et aux soins esthétiques, l'équipement commercial se développe, mais les autres secteurs du commerce connaissent des difficultés, à l'image du commerce alimentaire qui tend à disparaître dans les petites communes. Enfin, les établissements du territoire ont versé 589 millions d'euros de salaires en 2017, dont les trois quarts à des résidents du Pays du Bocage. De plus, par le jeu des navettes domicile-travail, le territoire reçoit davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire de 17 millions d'euros en 2017.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur insee.fr













ISSN: 2496-5227 (version imprimée) ISSN: 2493-5227 (version en ligne) REF. Insee Dossier Normandie n°18

Juin 2021